
COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2021

Version synthétique

Syndicat mixte du Parc naturel régional de Corse – Parcu di Corsica



RAPPEL DE LA CHARTE DU SYNDICAT MIXTE :

LES MISSIONS TRANSVERSALES

Mission 1 : Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée

Mission 2 : Contribuer à l'aménagement du territoire

Mission 3 : Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie

Mission 4 : Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public

Mission 5 : Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires et contribuer à des programmes de recherche

AXE 1

A MUNTAGNA / LA MONTAGNE

1.1 Préserver la biodiversité exceptionnelle de la montagne

- ▶ **Objectif opérationnel 1.1.1 :** Renforcer la protection et la gestion des populations d'espèces vulnérables ou menacées et de leurs habitats [objectif prioritaire].
- ▶ **Objectif opérationnel 1.1.2 :** Maintenir l'état de conservation des espèces d'intérêt patrimonial et lutter contre ou contenir les espèces allochtones et/ou invasives.
- ▶ **Objectif opérationnel 1.1.3 :** Renforcer la protection et la gestion des sites naturels fragiles.

1.2 Valoriser les activités traditionnelles et préserver la diversité des paysages de montagne

- ▶ **Objectif opérationnel 1.2.1 :** Relancer l'activité pastorale en estive
- ▶ **Objectif opérationnel 1.2.2 :** Gérer durablement les milieux forestiers
- ▶ **Objectif opérationnel 1.2.3 :** Préserver les milieux aquatiques et les zones humides [objectif prioritaire]
- ▶ **Objectif opérationnel 1.2.4 :** Préserver les espaces naturels des impacts des activités motorisées de loisir

1.3 Assurer la maîtrise et le développement durable des activités de nature

- ▶ **Objectif opérationnel 1.3.1 :** Organiser la gestion des grands itinéraires de randonnée [objectif prioritaire].
- ▶ **Objectif opérationnel 1.3.2 :** Gérer les sites majeurs à forte fréquentation [objectif prioritaire].

AXE 2

I PAESI E A CAMPAGE / LES VILLAGES ET LE RURAL

2.1 Bâtir une économie durable valorisant les ressources locales

- ▶ **Objectif opérationnel 2.1.1 :** Accompagner et expérimenter au service du développement des territoires [objectif prioritaire].
- ▶ **Objectif opérationnel 2.1.2 :** Pérenniser les savoir-faire liés à l'exploitation des ressources locales.
- ▶ **Objectif opérationnel 2.1.3 :** Valoriser les activités de nature en limitant leur impact sur la biodiversité et les paysages
- ▶ **Objectif opérationnel 2.1.4 :** Développer le tourisme culturel.

2.2 Construire un projet social durable

- ▶ **Objectif opérationnel 2.2.1** : Participer à la revitalisation des territoires [objectif prioritaire].
- ▶ **Objectif opérationnel 2.2.2** : Soutenir la capacité des territoires à générer du lien social.

2.3 Préserver et valoriser les paysages et le patrimoine naturel et bâti

- ▶ **Objectif opérationnel 2.3.1** : Préserver les paysages ruraux et le caractère patrimonial des villages [objectif prioritaire].
- ▶ **Objectif opérationnel 2.3.2** : Maitriser la publicité et valoriser les savoir-faire locaux par une signalétique commune.
- ▶ **Objectif opérationnel 2.3.3** : Maitriser l'impact paysager des activités sur le territoire.
- ▶ **Objectif opérationnel 2.3.4** : Conserver le niveau de biodiversité.
- ▶ **Objectif opérationnel 2.3.5** : Préserver les milieux aquatiques et la ressource en eau [objectif prioritaire].
- ▶ **Objectif opérationnel 2.3.6** : Maîtriser les pratiques motorisées et limiter leur impact sur les paysages et les habitats [objectif prioritaire].



AXE
3 AGHJA E U MARE / LE LITTORAL

3.1 Assurer collectivement une gestion exemplaire des sites protégés des façades maritimes

- ▶ **Objectif opérationnel 3.1.1** : Valoriser le site inscrit sur la liste du patrimoine de l'Humanité (UNESCO) en assurant sa gestion durable [objectif prioritaire]
- ▶ **Objectif opérationnel 3.1.2** : Renforcer la protection des richesses patrimoniales de la réserve naturelle de Scandola [objectif prioritaire].
- ▶ **Objectif opérationnel 3.1.3** : Renforcer la gestion de la réserve de biosphère (MAB).
- ▶ **Objectif opérationnel 3.1.4** : Préserver les zones humides du littoral (oriental et occidental).

3.2 Rechercher un développement plus durable des activités humaines

- ▶ **Objectif opérationnel 3.2.1** : Diversifier l'économie de la zone littorale.
- ▶ **Objectif opérationnel 3.2.2** : Promouvoir un urbanisme respectueux des paysages [objectif prioritaire].

TABLE DES MATIERES

RAPPEL DE LA CHARTE DU SYNDICAT MIXTE :	2
Gouvernance	5
Mise en œuvre du dispositif d'évaluation	5
Actualisation de la signalisation routière du périmètre PNRC	6
Promotion du territoire et valorisation des actions du Syndicat mixte	6
missions transversales	7
Mission 4 : Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public	7
AXE 1 A MUNTAGNA / LA MONTAGNE	9
1.1 - Préserver la biodiversité exceptionnelle de la montagne	9
1.1.1 Renforcer la protection et la gestion des populations d'espèces vulnérables ou menacées et de leurs habitats	9
1.1.2 Maintenir l'état de conservation des espèces d'intérêt patrimonial et lutter contre ou contenir les espèces allochtones et/ou invasives.	15
1.1.3 Renforcer la protection et la gestion des sites naturels fragiles	18
1.2 - Valoriser les activités traditionnelles et préserver la diversité des paysages de montagne	18
1.2.1 Relancer l'activité pastorale en estives	18
1.2.2 Gérer durablement les milieux forestiers	19
1.2.3 Préserver les milieux aquatiques et les zones humides	20
1.2.4 Préserver les espaces naturels des impacts des activités motorisées de loisir	23
1.3- Assurer la maîtrise et le développement durable des activités de nature	23
1.3.1 Organiser la gestion des grands itinéraires de randonnée	23
AXE 2. I PAEISI E A CAMPAGE / LES VILLAGES ET LE RURAL	27
2.1 - Bâtir une économie durable valorisant les ressources locales	27
2.1.1 Accompagner et expérimenter au service du développement des territoires	27
2.1.2 Pérenniser les savoir-faire liés à l'exploitation des ressources locales	28
2.1.3 Valoriser les activités de nature en limitant leur impact sur la biodiversité et les paysages	29
2.1.4 Développer le tourisme culturel	30
2.2 Construire un projet social durable	30
2.2.1 Participer à la revitalisation des territoires	30
2.2.2 Soutenir la capacité des territoires à générer du lien social	31
2.3 – Préserver et valoriser les paysages et le patrimoine naturel et bâti	32
2.3.1 Préserver les paysages ruraux et le caractère patrimonial des villages	32
2.3.3 Maîtriser l'impact paysager des activités sur le territoire	33
2.3.4 Conserver le niveau de biodiversité	33
2.3.5 Mission rivière sauvage	36
2.3.6 Maîtriser les pratiques motorisées et limiter leur impact sur les paysages et les habitats	37
AXE 3. A PIAGHJA E U MARE / LE LITTORAL	38
3.1 - Assurer collectivement une gestion exemplaire des sites protégés des façades maritimes	38

3.1.2 Scandola 2021	38
3.1.3 Renforcer la gestion de la réserve Man And Biosphere Falasorma – Dui Sevi	54
3.1.4 Préserver les zones humides du littoral.....	60
3.2 Rechercher un développement plus durable des activités humaines	61
3.2.2 Promouvoir un urbanisme respectueux des paysages	61

Mise en œuvre du dispositif d'évaluation

Contexte et objectifs du projet :

Le bilan de la mise en œuvre de la charte de 1999 a mis en évidence les difficultés d'évaluation, en raison de l'absence de définition d'indicateurs et des lacunes de l'état initial. Le Syndicat mixte du Parc doit aujourd'hui développer en interne une culture de l'évaluation en continu, afin de répondre aux exigences de l'article R. 333-3 du code de l'environnement qui dispose que la Charte comprend un « *dispositif d'évaluation de la mise en œuvre de la charte ainsi qu'un dispositif de suivi de l'évolution du territoire établi au regard des mesures prioritaires de la charte* ».

La Charte est le projet du territoire du Parc naturel régional de Corse. L'évaluation de sa mise en œuvre a pour objectifs :

- De mesurer l'efficacité des actions menées par le Syndicat mixte du Parc d'une part, par l'ensemble de ses partenaires d'autres part.
- D'analyser l'évolution du territoire.
- D'ajuster les actions projetées, de manière à répondre au mieux aux objectifs de développement durable de ce territoire riche et fragile.
- De rendre compte et communiquer sur l'action du Syndicat mixte.

Evaluation des objectifs prioritaires

Contexte et objectifs du projet :

L'évaluation doit permettre l'acquisition et la diffusion des connaissances sur le territoire, en intégrant les dimensions environnementales, sociale et économique. Elle constitue également une aide à la décision des élus et des gestionnaires du territoire. Les objectifs prioritaires ont été définis lors de la rédaction de la Charte par l'ensemble des signataires et partenaires, en fonction des enjeux. Ce sont les objectifs pour lesquels l'ensemble des acteurs de la mise en œuvre de la Charte se sont engagés non seulement à mettre les moyens nécessaires, mais également à piloter leur action selon les résultats pour l'atteinte finale des objectifs. L'évaluation des objectifs prioritaires doit se faire à travers un questionnaire interrogeant les moyens déployés par rapport aux enjeux identifiés, et une réponse construite sur l'analyse d'indicateurs de réalisation et territoriaux, avec production de rapports selon une périodicité prédéfinie.

Piloter l'action du Syndicat mixte et de ses partenaires pour les objectifs prioritaires de la Charte, qui relèvent d'une obligation de résultats, tout au long de la mise en œuvre de la Charte.

Description du projet :

Pour les actions des objectifs prioritaires, il s'agit de :

- Recueillir les données du suivi de l'activité du Syndicat mixte et leurs résultats et issues de l'observatoire du territoire
- Recueillir les données sur la mise en œuvre de ces actions par les partenaires et leurs résultats.
- Analyser les données, en faisant le lien avec les évaluations des plans et programmes animés par le Syndicat mixte, pour répondre aux questions évaluatives et produire le rapport aux échéances suivantes : 2023, 2026, 2030, 2033.

Bilan de l'année :

2021 : Mise en place des différentes composantes du dispositif évaluatif, afin de préparer le recueil des données nécessaires à l'évaluation de la mise en œuvre des objectifs prioritaires.

Actualisation de la signalisation routière du périmètre PNRC

Projet : Mise en place d'une signalétique informative commune sur le PNRC

Contexte et objectifs :

Renouvellement des panneaux usagés et anciens. Remplacement par des panneaux bois
Assurer la visibilité du Parc sur son territoire

Descriptif de l'action :

Vérifier l'état et renouveler les panneaux entrée parc communes

Bilan de l'année :

Déplacement du panneau entrée territoire parc au niveau de la commune de Peri (nouvelle commune adhérente depuis 2019) sur la RT 20 juste avant l'embranchement de Peri.
Remplacement de la signalétique randonnée du site du Bussu sur la commune de Bocognano.

Promotion du territoire et valorisation des actions du Syndicat mixte

Création du site INTERNET PnrC

Objectif : Créer un nouveau site internet du PNRC

Le site a été créé en 2021.

Mission 4 : Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public

Mieux faire connaître les richesses naturelles et culturelles aux différents publics est une des conditions d'une protection et d'un développement équilibré et maîtrisé ; c'est aussi l'une des cinq missions des PNR inscrites dans la loi.

Former et informer la jeunesse à la protection de l'environnement est une mission des Parcs et l'intervention en milieu scolaire est au cœur du métier des animateurs au PNRC.

Le Pôle Education à l'Environnement et Sensibilisation des Publics travaille sur des thèmes liés directement aux actions menées par le Syndicat mixte ou par ses partenaires : espèces, milieux, et patrimoine culturel (patrimoine bâti, histoire, gastronomie, savoir-faire ancestraux...). Les animateurs interviennent dans tous les établissements scolaires dans et hors du territoire, mais également auprès du grand public lors de journées ou d'animations spécifiques.

Enfin, la sensibilisation se fait à travers deux structures d'hébergement de groupes (a casa di a natura et a casa marina), et trois structures d'accueil à la journée (a casa Paoletti, a casa d'u mele et le village des tortues).

Sont présentées ci-dessous les chiffres clés et les actions qui ne relèvent pas de programmes spécifiques ou de thématiques développées dans les différents objectifs de la Charte. La sensibilisation implique aussi la création de nouveaux supports pédagogiques, ainsi que des formations régulières des équipes (biodiversité, thématiques émergentes, langue corse...).

Jeune public

Interventions en milieu scolaire

43 écoles, 11 collèges et lycées, ainsi que l'Université ont bénéficié d'interventions, soit 54 établissements scolaires du périmètre du Parc et communes associées. Ont également bénéficié d'interventions 23 établissements scolaires hors parc, et 26 structures (associations, alsh...) autres.

Au total, 103 structures ont bénéficié d'une intervention ou d'un cycle d'interventions.



Journées thématiques

La sensibilisation du jeune public se fait lors des journées thématiques nationales ou européennes, comme

- Les Journées européennes du patrimoine (sorties sur les sentiers du patrimoine),
- La Fête de la science (ateliers)
- Le village de l'aventure du vivant : les métiers grande nature (campagne d'information sur les métiers agricoles)
- La Planète revisitée : une grande expédition au service de la biodiversité en Corse (ateliers)
- Journées d'information carrières (stands sur le forum)

Mais également lors de manifestations régionales, notamment autour



- I trufei sculari di u sviluppu à longu andà / trophées du développement durable (œuvres collectives, ateliers, jardins pédagogiques)
- A Festa di a lingua (stands)
- A Girendella di a lingua (ateliers)
- Festa di a nazione (interventions et ateliers sur la biodiversité et les savoirs faire traditionnels)



Grand public

La sensibilisation du grand public se fait à la fois lors des journées thématiques (journées du patrimoine ou foires artisanales) et à la fois en saison estivale, sur certains sites naturels très fréquentés, avec un accueil et une information sur la biodiversité et sur les comportements à risque.

Tous publics confondus, ce sont ainsi plusieurs centaines de personnes qui sont informées et sensibilisées chaque année à la biodiversité, au patrimoine naturel et au patrimoine culturel de la Corse.

Les structures d'accueil

Casa di a natura (Vizzavona, commune de Vivariu)

Située à 950 m d'altitude au pied du Monte d'Oru, a casa di a natura est le lieu privilégié pour découvrir la biodiversité de la montagne corse, mais aussi ses pratiques pastorales. Pour cela, a casa propose 2 formules : le séjour avec hébergement et la sortie à la journée.

Les thèmes récurrents sont l'écosystème forestier montagnard et l'histoire du hameau de Vizzavona (de son occupation au néolithique jusqu'au tourisme et l'exploitation forestière du XIXème siècle en passant par l'histoire du chemin de fer).

Cette année, la structure a accueilli en séjour éducatif 16 groupes, soit 284 personnes.

Journées thématiques :

Tra u faiu è lariciu : journée de découverte du milieu forestier pour les scolaires, centres de loisirs et associations (652 personnes).

Agri' gusti : journée du goût avec les Jeunes agriculteurs de Corse, dans le cadre du programme national pour l'alimentation (animations autour du goût, de l'agriculture corse, de la saisonnalité et d'une alimentation équilibrée avec des ateliers pédagogiques et culinaires). Cette opération s'inscrit dans le cadre du



Casa marina (commune de Galeria)

Dans un cadre exceptionnel, à proximité de la Réserve Naturelle de Scandola et au cœur de la Réserve de Biosphère du Falasorma-Dui Sevi, a casa marina propose une pédagogie active, alternance entre sorties terrain et des séances d'exploitation en salle, pour expliquer la mer, le maquis, la zone humide et le patrimoine culturel. En 2021, la structure a accueilli 8 groupes, soit 109 personnes en séjour.

Les sorties à la journée ont également permis de sensibiliser 394 élèves.

Par ailleurs, dans le cadre des journées annuelles des animateurs Natura 2000 organisées par la DDTM de Haute Corse, 40 personnes (gestionnaires d'espaces naturels) ont pu participer à une visite guidée sur le sentier des mésanges (forêt de Piriu).



AXE 1 A MUNTAGNA / LA MONTAGNE

1.1 - Préserver la biodiversité exceptionnelle de la montagne

1.1.1 Renforcer la protection et la gestion des populations d'espèces vulnérables ou menacées et de leurs habitats

Le Gypaète barbu

Contexte du Gypaète barbu (© J.-F. Seguin).



Cadre des actions

Le SMPNRC est acteur de la stratégie en faveur du Gypaète barbu sur l'île, pour les objectifs définis avec ses partenaires : Coordination du PNA Gypaète barbu pour la Corse, animation commune de 7 sites natura 2000 à enjeu Gypaète barbu, convention avec la Vulture Conservation Foundation (VCF), et élaboration d'un projet LIFE Nature GYPRESCUE, accepté par l'Union européenne. Ce projet couvre la période 01/10/2021 au 30/06/2025.

Suivi de la population (effectif et reproduction) :

L'effectif de la population en 2021 est d'environ 20 individus (minimum 17-18 individus), soit un déclin de 66% depuis 2008. La faiblesse de l'effectif est plus que préoccupante et ne permettrait pas une reprise de la population même si toutes les conditions favorables étaient réunies. La population ne se renouvelle plus. Pas de reproduction en 2021.

L'essentiel de l'activité de ces gypaètes se concentrent sur la chaîne montagneuse centrale. Cependant, de façon récurrente, des individus fréquentent le Cap corse, ainsi que des zones proches du littoral. On constate que 100 % des gypaètes lâchés sont allés dans le Cap Corse.

Actions de conservation :

Nourrissage artificiel

Le nourrissage artificiel a été mené toute l'année, et accentué en période d'élevage des jeunes, en fonction des mesures liées à la crise sanitaire. En 2021, neuf sites de nourrissage ont été approvisionnés, pour un total d'environ 6 tonnes de nourriture. Dans la mesure où des gypaètes adultes et immatures ont été observés et ont bénéficié ponctuellement de la nourriture déposée sur les charniers, on peut considérer que ce nourrissage a contribué à la survie des individus, sans être en mesure de quantifier.

Renforcement de la population

2021 est la 6^{ème} année de mise en œuvre de ce programme de renforcement de la population. Un lâcher de deux gypaètes a eu lieu le 20 mai 2021 à Lozzi. Ces deux jeunes gypaètes ont bien pris leur envol. Malheureusement, un a été retrouvé mort et l'autre a été blessé ; il a réintégré le réseau EEP dans le centre d'élevage de Haute-Savoie.

Gestion des Zones de sensibilité majeure (ZSM)

Pour diminuer les dérangements potentiels d'origine anthropique en ZSM durant la reproduction, plusieurs actions (rencontres, affichages, conventionnements) ont été menées auprès des grimpeurs, acteurs du vol non motorisé, pilotes de l'armée de l'air et de la Sécurité civile.

Résumé :

Le sauvetage de la population de Gypaète barbu reste une priorité et mobilise la majorité des moyens humains de l'équipe avifaune. Cette population est toujours vulnérable et proche de l'extinction : 3 couples, une vingtaine d'individus au total. Les actions entreprises, dont le renforcement de la population (huit jeunes gypaètes lâchés depuis 2016), auront des effets positifs et durables qui se mesureront que dans plusieurs années. Un nouveau couple (issu des jeunes lâchés) est en formation en 2021. Les moyens importants mis en œuvre par le SMPNRC et ses partenaires portent leurs fruits. C'est un signal optimiste suite aux années de déclin continu des effectifs de gypaètes territoriaux. Des améliorations notables sont encore à apporter dans les domaines suivants : identification des causes d'échec de la reproduction / de mortalité / d'abandon de territoire, efficacité du nourrissage artificiel... Des méthodes de suivi plus pertinentes doivent être développées. Le projet LIFE GYPRESCUE développé depuis octobre 2021 apporte les moyens nécessaires.

Sensibilisation à la préservation du Gypaète barbu

Programme « Altore vivu » : au total 498 scolaires ont été sensibilisés au travers d'interventions dans 13 établissements scolaires.

Le grand public a été sensibilisé lors du Festival de Lama et sur le terrain.

Elaboration d'un projet LIFE Nature en faveur du Gypaète barbu en Corse :

Contexte et objectifs du projet :

Situation critique de la population de Gypaète barbu en Corse

Manque de connaissances

Actions à mettre en œuvre pour limiter les menaces et améliorer l'accès aux ressources alimentaires

Bilan de l'année :

Le projet a bien été déposé auprès de l'Union européenne ; le Syndicat mixte a obtenu le financement d'un Life Gyprescue.

Programme Mouflon de Corse

Contexte

En 1950, l'estimation de la population de Mouflon de Corse se limite à quelques dizaines d'individus, répartis dans les massifs du Cintu et de Bavella. L'espèce est alors au bord de l'extinction. Deux mesures décisives vont être prises pour assurer la survie du mouflon en Corse : la création des réserves de chasse de Bavella (1950) et d'Ascu (1953) qui vont servir de zones refuge et l'interdiction de sa chasse sur toute l'île à partir de 1953.

Au niveau du droit français, le mouflon de Corse est désormais protégé depuis l'arrêté ministériel en date du 1er mars 2019 qui l'inscrit sur la liste des mammifères protégés de France métropolitaine, permettant la mise en place d'un Plan National d'Actions (PNA). En 2003, un programme LIFE intitulé « Conservation et extension des populations de mouflons corses en Corse » a été porté par le SM PNRC et ses partenaires (conservation des seules populations de mouflons corses non hybridées dans leurs aires naturelles, extension numérique et spatiale de l'espèce par la capture, élevage en enclos et création de nouveaux noyaux de population par lâchers, sensibilisation du public).

Objectifs

- Améliorer et diffuser la connaissance sur les espèces vulnérables et leurs habitats.
- Augmenter les effectifs de la population de Mouflon de Corse et permettre l'extension de son aire de répartition.
- Mieux comprendre les risques, les menaces et les facteurs limitants, afin de les réduire, notamment par la sensibilisation des habitants.

Elevage Mouflon et préparation des relâchers de mouflons

Gestion de l'enclos d'élevage du Mouflon de Corse

Objectifs

Produire en enclos des mouflons issus des premières captures d'individus dans la réserve de chasse de Bavella en 2004 pour pouvoir assurer des relâchés dans les sites potentiellement favorables identifiés avec les partenaires dans le cadre de l'étude coordonnée par l'OFB en 2018

Description de l'action

L'enclos d'élevage fait une surface de 7 hectares répartis en deux enclos. Toute l'année des travaux d'aménagement de l'espace ont lieu afin de faciliter l'accès à toutes les zones de l'enclos, augmenter les potentialités fourragères disponibles et augmenter la productivité des glands.

Les mouflons sont nourris quotidiennement avec des céréales et du foin. A certaines périodes de l'année du chêne vert est donnée en complément. Depuis 2021, 5000 mètres carrés de prairie sont mis en culture afin d'offrir de l'herbe aux animaux.

Depuis 2017, des captures annuelles sont réalisées dans l'enclos de Quenza afin d'effectuer un suivi de la population. Plusieurs mesures sont mises en place telles que l'identification des animaux, la réalisation de mesures morphométriques ou encore des prélèvements sanguins. Ces captures ont lieu dans un enclos de capture de 100 mètres carrés où les animaux sont nourris toute l'année, hors période des naissances. Le jour de la manipulation des animaux les filets tombants sont déployés afin de faciliter la manipulation des animaux, un binôme est nécessaire pour la manipulation d'un mouflon.

Bilan 2021

En 2021 seulement 4 agneaux sur les 24 nés en enclos sont morts à cause du parasitisme. En parallèle au printemps 2021, 5000 mètres carrés de prairie ont été mis en culture afin d'offrir aux mouflons de la ressource fourragère et éviter le surpâturage de certaines zones. En 2022 un agrandissement de l'enclos permettra d'augmenter la surface de 4 hectares. Trois enclos seront donc dédiés aux mouflons ce qui permettra de réaliser plus de jachère et un vide sanitaire plus fréquent.

Suite au lâcher du 15 Octobre 2021, 39 mouflons sont encore dans l'enclos de Quenza (23 femelles et 16 mâles) ce qui permet d'envisager un troisième lâcher sur le massif de Cagna en 2022.

Un stagiaire (M LIMONGI) en école vétérinaire a rendu un rapport sur l'impact de l'installation de la prairie sur la charge parasitaire : celle-ci est très fortement liée des conditions hygrométriques qui peuvent entretenir une humidité favorable au développement des strongles qui sont la cause de la mortalité constatée parmi les agneaux. La prairie installée n'a que peu d'impact sur ce phénomène et l'augmentation de la surface de l'enclos d'élevage avec la mise en place de rotations est à privilégier.

Faits marquants de l'année : visite et régularisation par la DGCSPP

Opération de lâcher de mouflon sur le massif de Cagna

Objectifs

Les opérations d'introduction du mouflon de Corse s'inscrivent dans le cadre de la conservation de cette espèce. Elles visent à créer un nouveau noyau de population sur le massif de Cagna afin d'augmenter la population originaire de Bavella et d'étendre la superficie de son territoire actuel.

Description de l'action

Trente mouflons ont été capturés le mardi 12 octobre pour un lâcher qui initialement était prévu le jeudi 14 octobre. Malheureusement à cause de la météo et notamment d'un vent fort sur la zone qui empêchait l'hélicoptère la journée de lâcher a été décalée d'une journée.

L'organisation de cette session de capture a suivi le même protocole que pour le premier lâcher. Lors de la capture les 12 agneaux ont été placés par deux en attente dans les caisses de transport. Les 11 femelles et le mâle ont été manipulés en premier. 24 mouflons ont été sélectionnés pour faire partie du lâcher en fonction des individus déjà lâchés le 21 octobre 2021.

Durant la session de capture, chaque animal a fait l'objet de prélèvements sanitaires, de mesures morphométriques et d'un marquage par une puce d'identification électronique. Pour les animaux non identifiés, deux boucles de couleurs différentes ont été placées pour permettre, notamment, la recapture visuelle en nature. Les prélèvements sanitaires ainsi que la mise en place des puces électroniques ont été effectués par les vétérinaires affiliés à l'enclos. Neuf femelles ont été équipées de colliers GPS et VHF et une seule uniquement d'un collier VHF. Les colliers VHF disposent de bandes blanches pour faciliter la recapture visuelle. Tous les animaux présents dans les caisses ont été relâchés en même temps.

Bilan 2021

Les deux opérations de lâcher qui visent à la conservation du mouflon de Corse ont été une réussite et ont permis de relâcher 38 mouflons sur le massif de Cagna (18 femelles et 20 mâles)

Suivi du relâcher Mouflon de Corse sur le massif de Cagna

Suivi des populations de mouflon sur le massif de Cagna

Contexte

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 04 septembre 2020 :

Suite à cette introduction ces animaux feront l'objet de suivis réguliers prévus par divers protocoles d'études. Des agents devront être présents sur site pour observation une fois par semaine et pendant au moins dix

mois suivant les relâchers. Toutes les données recueillies permettront de suivre l'installation des animaux et d'enrichir les connaissances sur l'écologie de l'espèce.

Objectifs

- suivre le nouveau noyau de population
- s'assurer de la bonne physiologie des animaux
- étudier leur comportement
- étudier la biologie de l'espèce grâce aux données GPS
- évaluer le succès de la reproduction et de la survie des agneaux

Suivi Mouflon : CMR sur le massif de Cagna

Objectifs

Les suivis des mouflons relâchés sur le site de Cagna doivent permettre de répondre à deux grands axes de recherche :

L'axe "démographie" où la ré-observation des animaux marqués va nous renseigner sur :

- * le taux de reproduction des animaux réintroduits
- * le taux de survie des agneaux à travers la séquence "femelle observée suivie" - "femelle observée non suivie"
- * le taux de survie des adultes à travers la ré-observation visuelle des animaux/contact VHF chaque mois ET sur plusieurs années
- * la phénologie des naissances à travers la séquence "femelle observée non suivie"/"femelle observée suivie".

Description de l'action

La responsable du programme assure 3 fois par mois au minimum un suivi terrain avec les antennes VHF et avec le récepteur GPS pour collecter les données des colliers. Un binôme du PNRC assure également un suivi par mois tout comme les partenaires du programme (OFB, ONF). Les agents, qui connaissent le parcours à effectuer, ont la veille de leur suivi terrain les dernières localisations GPS transmises par les colliers présents sur leur zone de recherche. Les parcours sont différents en fonction de la répartition spatiale des mouflons. Sur le terrain, chaque observation et chaque fréquence VHF captée est référencée dans une fiche de suivi formalisée.

Bilan 2021

Depuis le 15 octobre 2020, les suivis CMR ont donné lieu à 61 observations. Ces observations ont confirmé le bon état physique des animaux. Les observations permettent d'enrichir la connaissance sur le comportement de l'espèce.

Suivi Mouflon : traitement des données GPS

Objectifs

Les colliers GPS dont sont équipés certains animaux permettent la localisation, leur rythme d'activité et la température. Ces données permettront de comprendre l'utilisation/sélection de l'habitat par les mouflons sur le massif, leurs ajustements comportementaux face aux conditions climatiques (notamment stress thermique), leur réponse à la présence humaine et aux infrastructures associées (sentiers, routes, chemins).

Description de l'action

L'exploitation des données a été réalisée par Mathieu Garel chargé de recherche, au service anthropisation et fonctionnement des systèmes terrestre à l'OFB. L'objectif de fournir une analyse exploratoire des données collectées par les GPS dont étaient équipés 7 mouflons (5 mâles et 2 femelles) ré-introduits sur le massif de Cagna.

Bilan 2021

On obtient entre 70 et 1654 localisations par individu sur la période de suivi (médiane du nombre de localisations : 293), du 21/10/2020 au 12/10/2021.

Domaines vitaux

Les domaines vitaux obtenus sont en moyenne chez les femelles de 402ha (min : 116ha, max : 841ha) et de 1364ha (min : 34ha, max : 12644ha) chez les mâles. Les mâles ont donc globalement des domaines vitaux plus grands, particulièrement les semaines qui ont suivi leur ré-introduction sur le massif. Ce comportement "exploratoire" se retrouve chez tous les mâles qui ont pu être suivis suffisamment longtemps et notamment

pour le 84662, qui est le seul à s'être déplacé relativement loin du lieu de lâcher pour s'installer sur une autre partie du massif (Sartène, Giuncheto), à plus de 10km du point de lâché. Les femelles se sont au contraire très rapidement stabilisées en termes de taille de domaines vitaux et de positionnement de celui-ci.

Variables d'habitat liées à la topographie :

On retrouve l'utilisation préférentielle par les femelles des zones sommitales du massif (>1100m; altitude maximale de la zone couverte par les animaux : 1371m, Cima di Malpassu) de faibles pentes (<20°); alors que chez les mâles deux types de comportement co-existent avec des animaux de plateau d'altitude (comme les femelles) et des individus qui ont choisi d'utiliser des habitats beaucoup moins élevés (<500m). On note qu'en moyenne les pentes utilisées par les animaux sont plus fortes chez les mâles que chez les femelles mais restent dans l'absolue moyennement "raides" (<20°; à noter que <4% de la zone offre des pentes >30°).

Si en hiver les pentes nord ne semblent pas privilégiées, on voit dès le mois de mars une tendance des animaux à utiliser une proportion de plus en plus grande de ces habitats. Cette exposition reste cependant, en moyenne, minoritaire (<50%) pour la majorité des animaux sur l'ensemble de la période de suivi. Les deux seuls animaux (des mâles) dont l'exposition nord prédomine sont ceux qui utilisent les habitats de basses altitudes.

Sensibilisation au programme Mouflon de Corse

Les outils utilisés font partie de la malle pédagogique élaborée dans le cadre du programme Life :

Les silhouettes de mouflon (mâle, femelle, agneau) les cornes en résine, les panneaux masques faciaux de la femelle ainsi qu'un diaporama. Cette année, ce sont plus de **259 élèves** qui ont été sensibilisés au cours des **34 interventions** dans le milieu scolaire.

Suivi des campagnes post-life Truite macrostigma

Participation au programme de conservation de la Truite de Corse

Contexte et objectifs du projet :

Dans le cadre de la poursuite du projet « conservation de la truite corse », conduit par la Fédération de la Corse pour la pêche et la Protection des Milieux Aquatiques avec ses partenaires, le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Corse s'est engagé à contribuer à la réalisation des actions inscrites dans le programme 2021/2022 qui a été validé lors de la réunion annuelle de la commission de suivi.

Préserver la truite de Corse

Description du projet :

Le SmPnrC participera à la mise en œuvre des actions suivantes :

- Prévention et sensibilisation sur les sites
- Participation aux pêches électriques destinées aux contrôles génétiques, à l'identification de nouvelles populations et établissement d'inventaire.
- Sensibilisation en milieu scolaire et lors de manifestations auprès du public
- Participation aux réunions et traitement du volet administratif

Bilan de l'année :

Nombre de journées SmPnrC / pêche électrique : 12 journées agent :

Nombre de journées SmPnrC / Surveillance des Pozzi du Renosu : 16 journées agent.

Sensibilisation au programme de conservation à la truite de Corse

La sensibilisation dans le cadre du programme truite se fait à la fois par des interventions en classe avec la mallette pédagogique, actualisée régulièrement, et par des sorties en bord de rivière.

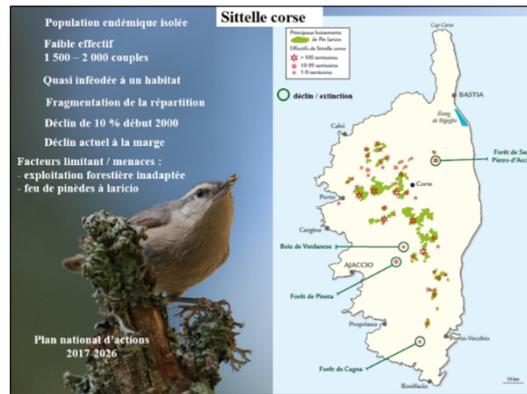
Sensibilisation du public jeune et scolaire

Total : **231 scolaires sensibilisés au cours de 24 interventions (en classe et sur le terrain).**

Sittelle corse / PNA Sittelle corse porté par l'ONF

Suivi :

19 territoires ont été géolocalisés en 2020-2021, en complément des recensements effectués par l'ONF de ces dernières années. L'analyse diachronique avec les données de 1992 sera réalisée dans le cadre du groupe de travail du PNA sittelle.



Actions de conservation :

Participation au groupe de travail pour l'adaptation des politiques forestières à la préservation de la Sittelle corse, suivi à long terme de la population, l'analyse diachronique de données et la création d'espaces protégés.

Effectif de la population :

Suite à la mise en œuvre du suivi à long terme de la population (données collectées par Endemys, protocole et analyse réalisés par l'EPHE), les données de 2019-2021 indiquent que l'effectif de la population est de **1 351-2 229 (1 624) couples**. Cette nouvelle estimation est similaire à celle retenue auparavant, obtenue de façon empirique au cours de la période 1997-2008 (Thibault et al. 2011) : 1 557-2 201 (1 879 territoires). **Cela confirme que l'effectif de la population de Sittelle corse est toujours très faible** (pour un passereau de sa taille). Des cas de déclin / extinction de petits noyaux de couples ont été montrés ces dernières années (Seguin et al. 2017).

Résumé :

La population de Sittelle corse est toujours vulnérable. On observe plus de cas de disparition de territoires que de découverte de nouveaux territoires dans les forêts ayant déjà fait l'objet de deux recensements. Une augmentation de l'implication du SMPNRC serait souhaitable pour les phases de terrain (recensement...).

1.1.2 Maintenir l'état de conservation des espèces d'intérêt patrimonial et lutter contre ou contenir les espèces allochtones et/ou invasives.

Suivi avifaune (hors Gypaète barbu)

Niverolle alpine

Actions :

- Suivi et recueil de données. Seulement deux observations en période de reproduction et hivernale en 2021. La quasi-absence de données, y compris sur des sites historiques, montre que cette espèce est réellement en voie d'extinction.
- Echanges avec le réseau européen Niverolle « European Snowfinch Group » (ESG).

Résumé :

On est confronté à la réelle difficulté d'étudier cette espèce sur l'île : très faible effectif, accès difficiles aux sites potentiels... Cette espèce pourrait disparaître de l'île, avant même qu'on améliore les connaissances. Une mobilisation plus importante est souhaitable sur l'île.

Crave à bec rouge

Actions :

- Suivi et recueil de données : Reproduction en 2021, toujours sur la commune de Lozzi, seul site connu sur l'île depuis 2019. Observations hivernales de craves sur le site de reproduction et en dehors.
- Echanges avec le Réseau européen Crave.
- Rédaction d'un article en cours

Résumé :

Changement de statut confirmé. L'année 2021 est marquée, pour la 3^{ème} année consécutive, par la reproduction du Crave à bec rouge sur l'île. Il semble qu'une population sédentaire de Crave à bec rouge se soit installée sur l'île au sein du territoire du PNRC. L'effectif minimal est d'une soixantaine d'individus.

Autour des palombes

Coordination du programme de conservation de l'Autour des palombes, à l'échelle de l'île :

- Suivi de territoires (réalisé par le SMPNRC, l'ONF et des bénévoles) : un minimum de 5 jeunes envolés a été noté sur 5 sites, une moyenne de 1 jeune / couple producteur.
- Mesures conservatoires et réduction des causes de mortalité :
 - Diminution des dérangements potentiels d'origine anthropique (notamment exploitation forestière)
 - Diminution des causes de collision et d'électrocution liées aux parcs éoliens et aux réseaux électriques.

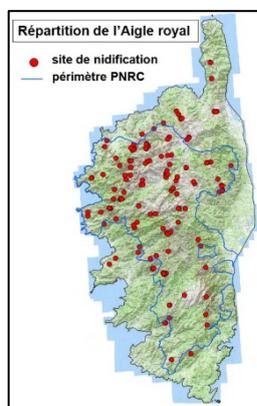
Résumé :

Le suivi de cette espèce est toujours compliqué. L'occupation de territoires et la reproduction sont très variables sans raison apparente dans certains cas. Il est important d'augmenter le temps consacré au suivi et la conservation de cette espèce sur l'île. Il serait intéressant d'envisager un suivi-prospection avec des enregistreurs autonomes.

Aigle royal

Coordination du programme de conservation de l'Aigle royal, à l'échelle de l'île.

- Suivi de territoires (réalisé par le SMPNRC et des bénévoles) : 23 territoires contrôlés occupés par un couple, productivité de 0,35 jeune/ couple en 2021 ; cette productivité est faible, légèrement inférieure à celle de 2021.
- Contrôle de territoires non suivis depuis plus de 20 années.
- Recensement d'anciens pièges à aigle



- Mesures conservatoires et réduction des causes de mortalité (cf. actions de conservation du Gypaète barbu) :

- Diminution des dérangements potentiels d'origine anthropique,
- Diminution des causes de collision et d'électrocution
- Nécessité de mettre en œuvre des ZSM sur certains sites

Résumé :

L'île abrite toujours une soixantaine de couples d'Aigle royal. En 2021, la productivité a été faible. Une augmentation de la fréquence d'activités humaines est observée sur certains sites, occasionne des perturbations causant l'échec de la reproduction. Il est important d'augmenter le temps consacré au suivi et la conservation de cette espèce sur l'île.

Autour des palombes

Coordination du programme de conservation de l'Autour des palombes, à l'échelle de l'île :

- Suivi de territoires (réalisé par le SMPNRC, l'ONF et des bénévoles) : un minimum de 5 jeunes envolés a été noté sur 5 sites, une moyenne de 1 jeune / couple producteur.
- Mesures conservatoires et réduction des causes de mortalité :
 - Diminution des dérangements potentiels d'origine anthropique (notamment exploitation forestière)
 - Diminution des causes de collision et d'électrocution liées aux parcs éoliens et aux réseaux électriques.

Résumé :

Le suivi de cette espèce est toujours compliqué. L'occupation de territoires et la reproduction sont très variables sans raison apparente dans certains cas. Il est important d'augmenter le temps consacré au suivi et la conservation de cette espèce sur l'île. Il serait intéressant d'envisager un suivi-prospection avec des enregistreurs autonomes.

Chocard à bec jaune

Statut : NT quasi menacée. La population de chocard pourrait être en déclin sur l'île. Des données sont collectées pour une analyse ultérieure.

Grimpereau des bois

Statut : NT quasi menacée. Etude (MNHN de Paris et de Genève) publiée en 2019 montrant une divergence génétique entre les populations continentales et insulaires de Grimpereau des bois en Europe occidentale, confirmant l'existence d'une lignée d'un grimpereau endémique corse. C'est dans ce contexte que le SMPNRC a continué à collecter en 2021 des données géolocalisées de couples et de description. Ces données ont été analysées par le MNHN en 2021, ainsi que la rédaction d'un article.

Hirondelle rousseline

Espèce peu fréquente sur l'île. Depuis 2017, le SMPNRC effectue le suivi de trois sites à Olmi Cappella et à Palasca, en limite du territoire du PNRC. Sur l'ensemble des trois sites, au moins deux couples se sont reproduits en 2021 proche du col de San Colombanu, seul site connu actuellement sur le territoire du PNRC.

Aigle botté

Les observations de ce rapace correspondaient à des individus en migration. Les données sont plus fréquentes ces dernières années. Les observations réalisées sur l'île en hiver 2020-2021 confirment le cas d'hivernage de cette espèce sur l'île. Le(s) site(s) d'hivernage serai(en)t sur les plaines de la façade orientale de l'île. Ce changement de statut sera à surveiller sur le territoire du PNRC.

Oiseaux allochtones (exotiques...), nouveaux animaux de compagnie (NAC)

L'installation d'espèces exotiques peut entraîner des conséquences néfastes sur les habitats et les espèces, d'autant plus en milieu insulaire abritant des formes endémiques. Les données récoltées en 2021 confirment l'augmentation annuelle du nombre d'oiseaux exotiques échappés de captivité, en relation avec le développement des NAC sur l'île. Pour l'instant, aucun cas de reproduction n'a été noté. Il est important de traiter cette problématique au niveau régional.

Sensibilisation au programme Avifaune

De nombreuses interventions sur l'avifaune de la montagne insulaire sont réalisées en milieu scolaire et auprès du grand public.

Animation en milieu scolaire

A partir de photos et de maquettes d'oiseaux.

zozna	Ghisonaccia	Evisa	Vico	Sandreschi	Prunu
17 élèves 1 intervention	21 élèves 1 intervention	11 élèves 1 intervention et 1 sortie	22 élèves 1 intervention et 1 sortie	38 élèves 6 interventions	14 élèves 4 interventions
Valle d'Alisgiani	Villone d'Ometu	Piedicroce	Oripuriu	Bocognano	Borgo St Exupéry et La Porta
13 élèves 4 interventions	26 élèves 5 interventions	11 élèves 3 interventions	12 élèves 1 intervention	18 élèves 4 interventions	36 élèves 1 sortie

Total : 250 scolaires sensibilisés

Suivi du PNA Milan royal

PNA Milan royal : participation SMPNRC

Groupe de travail « Gestion des habitat »

Participation à la réunion du 22/02/2021

Milans royaux aux dortoirs

Prospection : découverte d'un dortoir sur la commune de Mausoleo

Participation aux journées concertées en décembre 2021

Milans royaux en période de reproduction

Recueil et transmission des données collectées

Milans en détresse ou morts

Collaboration étroite pour la prise en charge d'individus et acheminement au Centre de soins des rapaces

Suivi du PNA Pie grièche à tête rousse

PNA Pie-grièche à tête rousse : participation SMPNRC

Groupe de travail « Gestion des habitat »

Participation à la réunion du 22/02/2021

Pie-grièche en période de reproduction

Recueil et transmission de données

Documentation

Transmission d'articles sur les différentes thématiques

1.1.3 Renforcer la protection et la gestion des sites naturels fragiles

Confère programme lac (mission 1.2.3)

1. 2 - Valoriser les activités traditionnelles et préserver la diversité des paysages de montagne

1.2.1 Relancer l'activité pastorale en estives

Participation aux travaux de la Commission Estives du Comité de massif

Relevé de décisions concernant le PNRC :

Le PNRC est à la charge de la coordination de la rédaction de la charte

Valorisation de l'activité pastorale, de ses productions et de ses savoir-faire

Festa di a nazione

- Lycée de Sartè : 4 interventions (80 élèves)

- Collège Fesch Ajaccio (présentation de l'exposition conçue par F. Gaveau, historien, et adaptée sur Rollup par le Pôle Education ; projection du diaporama « Corsica tarra di Pastori » et distribution de la brochure 12 pages et travail sur un questionnaire à partir de la brochure (100 élèves)

-Visite exploitation lycée agricole de Sartè : SEGPA Portivechju (12 élèves) : 1 intervention

Programme METAVIE :

Réalisation d'une application numérique en direction du grand public dans le cadre d'un programme Interreg (Corse, Sardaigne, Toscane) sur la thématique de la transhumance dans les trois régions.

Réalisation d'une exposition en accompagnement.

Réalisation d'un document et d'un diaporama ayant pour thématique le pastoralisme.

Visite d'un coutelier à Ville de Petrabugnu (50 élèves)

1.2.2 Gérer durablement les milieux forestiers

Programme de sensibilisation au risque incendie

GOLIAT (Groupement d'Outils pour la Lutte Incendie et l'Aménagement du Territoire)

Dans le cadre du projet GOLIAT coordonné par l'Université de Corse, le Sm PNRC est en charge des actions d'éducation auprès des scolaires et du grand public.

Pour les scolaires :

Les élèves de l'école primaire d'Aghione classe unique (14 élèves) ont participé (en langue des signes) au clip réalisé par les collégiens de Prunelli di Fiumorbu mais ils se sont également investis dans la réalisation d'un spectacle associant chants corses et langue des signes.

Ce projet a été réalisé à partir de la trame du clip « Goliat » : 2 interventions et 1 journée de tournage en classe (images langue des signes).

Un projet de classe au collège du Fium'orbu 3^{ème} bilingue (23 élèves) : Réalisation d'un clip vidéo sur le thème des incendies de végétation en Corse.

-Rédaction des textes en français et en corse interprété à la manière d'un slam, ainsi que dans la langue des signes (école primaire d'Aghjone)

-Tournages sur les communes de Serra di Fiumorbu ainsi que dans la forêt de Tova avec les pompiers, des agents de l'ONF et des forestiers sapeurs.

-Composition d'œuvre musicale originale, enregistrement en studio et montage du film en interne par le vidéaste du Parc

-Rencontre au mois de juin avec les partenaires Goliat, les enseignants et les élèves au collège de Prunelli di Fium'orbu

Ce film sera largement diffusé dans les établissements scolaires mais aussi auprès du grand public lors de manifestations et via les réseaux sociaux

- 3 interventions en classe,

-4 journées de tournage sur sites

-1 journée d'enregistrement chant d'accompagnement

-1 journée de restitution et de présentation des travaux accomplis

Le film n'a pu faire l'objet d'une présentation officielle en raison des consignes sanitaires.

Pour le grand public :

-Un calendrier porteur de messages et consignes en cas d'incendie :

7 500 exemplaires imprimés et distribués au mois de janvier aux partenaires et à toutes les mairies de Corse.

Ces calendriers ont été diffusés sur le périmètre Parc par les agents ce qui a permis d'échanger avec les élus (présentation du programme Goliat...).

-Un point d'information concernant le projet Goliat a mis en place à l'occasion de la Fiera di u turismu campagnolu le premier weekend du mois d'août à Filitosa.

-Une publication quotidienne d'une carte du risque incendie sur le compte facebook du PNRC du 1^{er} juillet au 31 août.

1.2.3 Préserver les milieux aquatiques et les zones humides

Gestion des sites sensibles : lacs et pozzine

Préservation des lacs et milieux aquatiques de montagne-2021

Contexte et objectifs du projet :

Le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Corse (SMPNRC) est investi depuis sa création dans la gestion et la préservation des lacs de montagne et des milieux associés

L'objectif de cette action est, d'une part, d'acquérir des connaissances sur la fréquentation des principaux lacs et milieux humides de montagne afin de mettre en œuvre et/ou adapter les mesures de gestion et d'autre part de faire appliquer la réglementation des sites et d'informer et sensibiliser les randonneurs à la sauvegarde de ces sites fragiles.

Description du projet :

L'étude se déroule du 15 Juin au 30 septembre. Cette durée est adaptée en fonction du site d'étude.

Elle se décompose en deux volets :

- L'approfondissement des connaissances quantitatives avec un Comptage journalier
- L'Approfondissement des connaissances qualitatives avec une enquête de fréquentation

En 2021, les sites suivants ont été suivis : Ninu, Melu, Crena, les Pozzi du Renosu, Cavacciole, Scapuccioli.

Bilan de l'année :

Nombre de journées effectuées sur sites :

- Melu : 19 journées
- Ninu : 29 journées
- Crena : 92 journées
- Pozzi du Renosu : 21 journées

Comptages :

	MELU	CAPITELLU	CRENA
Juin	51,88	35,63	
Juillet	124,22	58,46	53,8
Août	134,06	70,8	67,3
Septembre	101,23	48,8	19,5
Moyenne	102,85	53,42	46,87

Nous constatons une augmentation du nombre moyen de visiteurs par mois de juin à août et une diminution de ce même nombre au mois de septembre. Cette augmentation est constatée pour les lacs de Melu, Capitellu et Crena.

Il est également notable que les pics de fréquentation par mois se situent en semaine et non en week-end, excepté sur le lac de Crena pour le mois d'Août

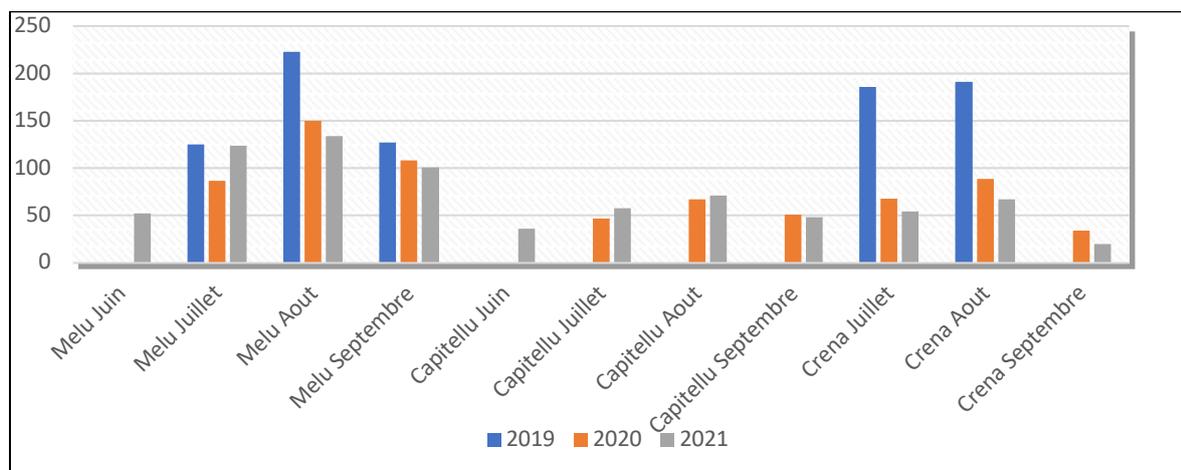


Figure 1 : Nombre moyen de randonneurs par jours et par lacs

Depuis 2019, le nombre moyen de visiteurs par mois recensés à heure fixe, c'est-à-dire 13 heures, entre juillet et septembre, semble connaître une baisse plus ou moins importante. Cette diminution du nombre moyen

de visiteurs est flagrante entre 2019 et 2020 pour les mois de juillet et d'août et concerne les lacs de Melu et de Crena. Concernant les comptages du lac de Capitellu, ils sont similaires pour 2020 et 2021.

Une stabilisation du nombre moyens de visiteurs entre 2020 et 2021 est observable sur la période allant de juillet à septembre pour les trois lacs où sont réalisés les comptages. Seul le lac de Melu est sujet à une augmentation du nombre moyen de visiteurs entre juillet 2020 et juillet 2021.

Enquêtes de fréquentation :

En plus des comptages de randonneurs, des enquêtes de fréquentation sont réalisées. Ces derniers nous permettent de quantifier la fréquentation des lacs et milieux humides de montagne. A partir des réponses fournies il nous est possible de mettre en place des comparatifs entre les années.

• **Tranche d'âge :**

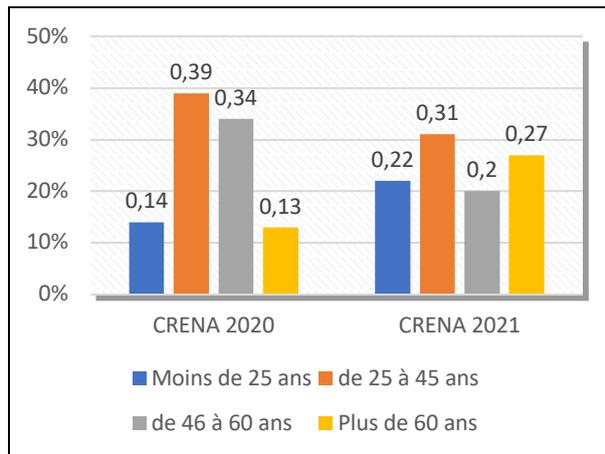


Figure 2 : Répartition des randonneurs au lac de Crena en fonction de l'âge

• **Situation sur le site :**

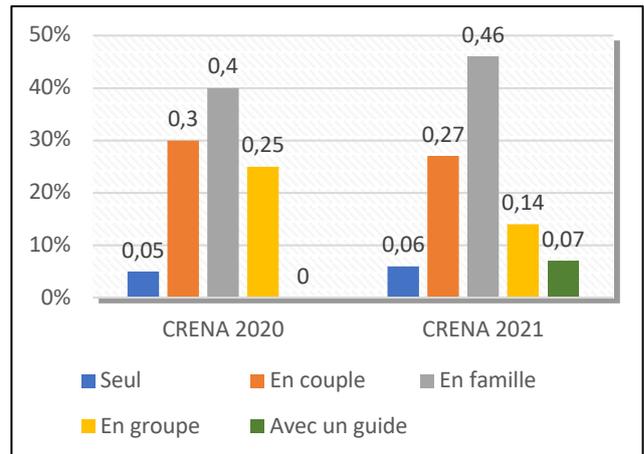


Figure 3 : Situation familiale des interrogés

• **Origine géographique des randonneurs :**

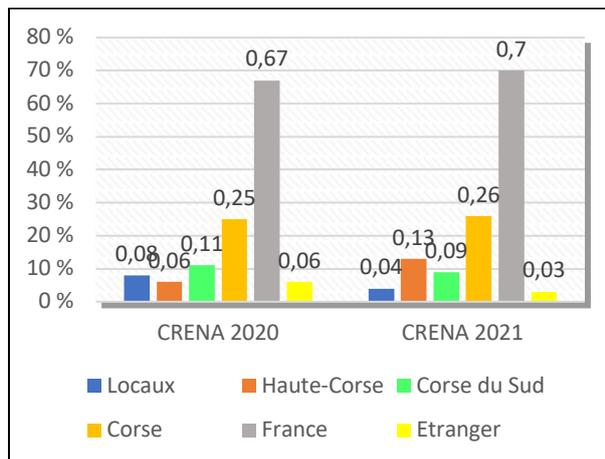


Figure 4 : Provenance des randonneurs

• **Découverte du site :**

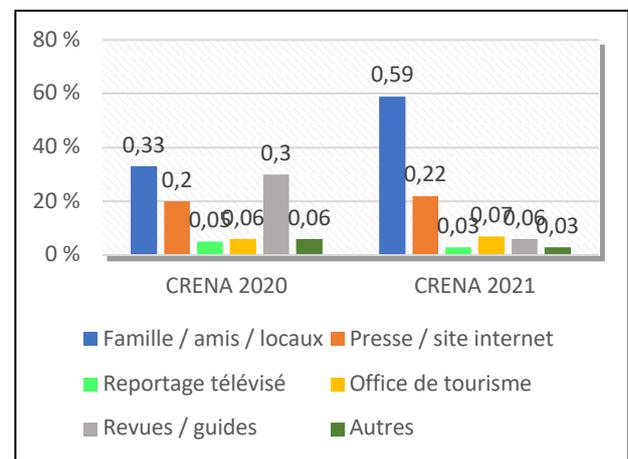


Figure 5 : Découverte du site

• **Ressenti sur la fréquentation du site :**

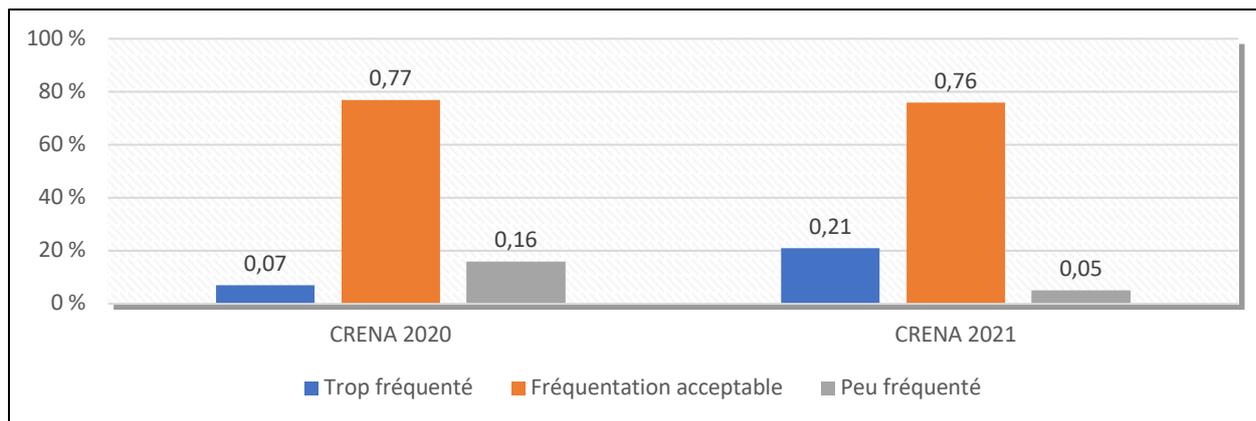


Figure 6 : Avis des randonneurs sur la fréquentation du lac de Crena

Nous constatons ici que les personnes interrogées sont trois fois plus en 2021 à trouver le lac de Crena trop fréquenté. Cependant, notre premier histogramme sur le nombre moyen de visiteurs en 2021 témoigne d'une légère baisse du nombre de randonneurs entre juillet et septembre.

Animation natura 2000 lac de Creno

Le copil du lac de crena s'est déroulé mardi 29 juin 2021 dans les locaux du Sm PNRC à Corte. Un bilan de la gestion des années passées 2018 à 2020 a été présenté.

Le site a été gardienné par un saisonnier durant l'été 2021 et le personnel du Parc y a effectué 92 journées en remplacement du saisonnier et hors période de gardiennage.

Une visite sur le site par l'ornithologue du Parc a été réalisée en mai 2021 : un seul nid était occupé (n° 7)

Une publication intitulée « Evolution de la flore et de la végétation du lac de Creno (Corse) vingt-cinq ans après la mise en place de mesures de gestion » a été publiée en 2021 dans le journal à la société botanique de France

Sensibilisation aux milieux aquatiques et zones humides

En plus des lacs concernés par l'enquête de fréquentation, une sensibilisation des visiteurs est assurée durant la saison estivale sur le plateau du Cuscionu et aux Pozzi de Marmanu.

1.2.4 Préserver les espaces naturels des impacts des activités motorisées de loisir

Formation au commissionnement

Quatre agents du Syndicat mixte ont suivi et validé leur formation au commissionnement en 2021.

1.3 - Assurer la maîtrise et le développement durable des activités de nature

1.3.1 Organiser la gestion des grands itinéraires de randonnée

Contexte et objectifs du projet : les différents sentiers qui vous seront présentés (Le Tra mare e monti NORD, Le mare e monti SUD, Le mare a mare SUD, Le mare a mare NORD et Le mare a mare CENTRE) ont été créés pour offrir une autre alternative au GR20. Le PNRC veut proposer d'autres itinéraires de randonnée, permettant un autre aspect de la pratique de la randonnée.

L'aspect moins sportif et plus accès sur la découverte patrimoniale s'adresse à un public différent de celui du GR20. Le public est plus âgé et familial.

Cela nécessite comme pour tout sentier un entretien régulier et nécessaire tout au long de l'année pour qu'il reste praticable en toute saison.

TRA MARE E MONTI SUD

Description du projet : Tra Mare e Monti signifie en corse « Entre la mer et la montagne ». Le Parc Naturel Régional de Corse a aménagé deux circuits qui traversent l'île du Nord au Sud sur la côte Ouest : le Mare e Monti nord de Calenzana à Cargèse et le Mare e Monti sud de Porticcio à Propriano.

Le mare e monti SUD s'étend de Porticcio au golfe de Propriano. Il comporte 5 étapes et permet de découvrir plusieurs villages typiques de la Corse.

Le sentier est praticable de mi-avril à novembre et est déconseillé en hiver car certains gîtes sont fermés. Il mesure 67 km pour 3 290 mètres de dénivelé positif.

Bilan de l'année :

Les équipes opérationnelles de terrain en charge de l'entretien du mare e monti SUD ont effectué le nettoyage, le débroussaillage, le balisage et le contrôle de la signalétique pour l'année 2021.

L'itinéraire a été entretenu à 85% et a nécessité l'engagement de 10 agents durant la période de novembre à avril 2021.



TRA MARE E MONTI NORD

Description du projet : Tra Mare e Monti signifie en corse « Entre la mer et la montagne ». Différent du GR20, il permet sur plusieurs jours de découvrir un patrimoine riche ainsi qu'une faune et une flore préservées.

Le mare e monti NORD s'étend de Calenzana à Cargèse. Il comporte 10 étapes de vallées en vallées, passant au pied des plus hauts sommets de la Corse et traversant de magnifiques forêts.

Le sentier est praticable de mi-avril à novembre et est déconseillé en hiver car certains gîtes sont fermés. Il mesure 121 km pour 8 246 mètres de dénivelé positif.



Bilan de l'année : Les équipes opérationnelles de terrain en charge de l'entretien du mare e monti NORD ont effectué le nettoyage, le débroussaillage, le balisage et le contrôle de la signalétique pour l'année 2021.

L'itinéraire a été entretenu à 85% et a nécessité l'engagement de 10 agents durant la période de novembre à avril 2021.

MARE A MARE SUD

Description du projet : Le mare a mare SUD s'étend de Porto Vecchio au sud-est de la Corse jusqu'à Propriano au sud-ouest de l'île. Il se compose de 5 étapes. Il permet la découverte des villages perchés de l'Alta Rocca et la traversée de forêts centenaires.

Le sentier est praticable de mi-avril à novembre et est déconseillé en hiver car certains gîtes sont fermés et la neige peut bloquer certains cols. Il mesure 73,4 km pour 4 290 mètres de dénivelé positif.

Bilan de l'année :

L'itinéraire a été entretenu à 90% et a nécessité l'engagement des équipes des secteurs de l'alto Rocca et fiumorbu soit 10 agents durant la période de novembre à avril 2021.



MARE A MARE NORD ET VARIANTE

Description du projet : Le mare a mare NORD et sa variante s'étend de Moriani à l'est de la Corse jusqu'à Cargèse à l'ouest. Il se compose de 10 étapes pour le principal et de 13 étapes pour la variante. Passant au pied des plus hauts sommets de Corse, traversant les forêts de Valu Niellu et d'Aitone ainsi que des fleuves du Tavignanu et du Golu. Il existe une variante qui évite Corte en passant plus au Sud par le refuge de l'ONDA et accédant à la vallée du Cruzinu.

Le sentier est praticable de mi-avril à novembre et est déconseillé en hiver car certains gîtes sont fermés. Il mesure 139 km pour 9 200 mètres de dénivelé positif pour le principal et 161 km pour 9 100 mètres de dénivelé positif pour la variante.

Bilan de l'année :

L'itinéraire a été entretenu à 80% et a nécessité l'engagement des équipes des secteurs du centre, du boziu, de Castagniccia et de gravons soit 16 agents durant la période de novembre à avril 2021. Le secteur du niolu du village de Calaccucia au col de vergio n'a pu être entretenu en totalité et est prévu pour l'année 2022.



MARE A MARE CENTRE

Description du projet : Le mare a mare CENTRE s'étend de Ghisonaccia à l'est de la Corse jusqu'à Porticcio à l'ouest dans le golfe sud d'Ajaccio. Il se compose de 7 étapes. Il permet la découverte de paysages variés et de villages perchés face à la mer.

Le sentier est praticable de mi-avril à novembre et est déconseillé en hiver car certains gîtes sont fermés et la neige peut bloquer certains cols. Il mesure 84,6 km pour 5 480 mètres de dénivelé positif.

Bilan de l'année :

L'itinéraire a été entretenu à 90% et a nécessité l'engagement des équipes des secteurs deux sévi deux sorru et du fiumorbu, soit 10 agents durant la période de novembre à avril 2021.



GR20

Contexte et objectifs du projet : Le tracé du GR20 naît presque en même temps que la création du Parc naturel régional de Corse en 1972.

Le GR20 est praticable pratiquement toute l'année. Cependant la période la plus propice est du mois de mai au mois d'octobre. L'hiver celui-ci devient en grosse partie recouvert de neige et nécessite un matériel adapté et de très bonnes connaissances du milieu hivernal.

L'essentiel de la fréquentation du GR20 est pendant la période estivale, l'entretien du sentier de grande randonnée est nécessaire pour le bon fonctionnement de celui-ci.

Les équipes opérationnelles de terrain interviennent tout au long de l'année pour rendre praticable l'itinéraire (tronçonnage, débroussaillage, balisage, signalétique, aménagement de passage technique etc....).

L'entretien est essentiellement effectué durant la période allant du mois de mai au mois de novembre.

Description du projet :

Le GR20 est un sentier de grande randonnée de 180 km avec plus de 10 000 mètres de dénivelé positif. Il traverse la Corse d'Ouest en Est (commune de CALENZANA / commune de CONCA).

Le terrain rencontré est varié (massif forestier, maquis, rocailloux).

Le départ s'effectue pratiquement au niveau de la mer et le point culminant de son tracé est à 2 600 mètres.

Tout au long de l'itinéraire il est indiqué par des balises blanches et rouges ainsi que des panneaux de signalétiques indiquant les directions et les refuges se situant sur son tracé.

Il se découpe en 16 étapes pouvant s'effectuer entre 4h et 10h pour certaines. Les refuges de montagne permettent aux randonneurs de se restaurer, de dormir et d'être accueillis sur ce parcours. Ils sont au nombre de 12.

Bilan de l'année : L'itinéraire a été entièrement entretenu pour l'année 2021.

Le balisage a été effectué sur les secteurs qui le nécessitaient :

- Etape VIZZAVONA / refuge de PRATI
- Etape refuge de TIGHJETTU / refuge de CIOTTULU di i MORI
- Étapes CALENZANA / refuge ORTU di PIOBBU / refuge de CAROZZU / refuge ASCU.
- Etape refuge ASINAO / refuge de PALIRI

Les aménagements de passages techniques (chaines métalliques) ont été vérifiés.

La mission d'entretien de l'itinéraire (débroussaillage, balisage, pose de signalétique) a mobilisé 25 agents pendant dix semaines s'étalant de mai à novembre.



Relevés nivo météorologiques

Contexte et objectifs du projet : Le GR20 se pratique aussi durant l'hiver. On l'appelle "Alta Strada", il parcourt sensiblement le même tracé qu'en été et débute de la station d'Asco, finit à Vizzavona ou quand les conditions d'enneigement sont bonnes à la station du plateau d'Esse.

Cela implique pour le PNRC d'avoir des refuges accessibles et déneigés et d'informer les pratiquants des conditions d'enneigement.

Le PNRC depuis plusieurs années a constaté une constante augmentation de la pratique du ski de randonnée et de raquette. La nécessité de pouvoir renseigner le public nous est apparue indispensable.

Information météorologique plus complète pour les randonneurs en période hivernale.

Aide à l'élaboration du BRA (bulletin risque avalanche) pour Météo France.

Description du projet : Le PNRC a désigné une équipe d'agents habilités à pouvoir accéder en hiver aux structures (refuges) en période hivernale.

Ces agents au nombre de 8 sont tous qualifiés pour pouvoir se déplacer en milieu montagnard hivernal et maintenir les accès aux refuges.

De plus ces agents ont obtenu la qualification auprès de météo france pour pouvoir effectuer des relevés de neige servant à l'élaboration du BRA quotidiennement de décembre à avril. Un point de relevé a été désigné pour effectuer ce relevé et se situe à 1800 mètres d'altitude sur la commune d'Asco au lieu dit " Asco stagnu " .

Une convention avec Météo france a été signée et est toujours en cours (reconduction tacite annuelle)

Bilan de l'année : L'année 2021 a été suffisamment enneigée du mois de décembre au mois d'avril.

La saison hivernale a nécessité des visites hebdomadaires dans les refuges du GR20 concernées par " l'alta Strada " ou haute route à ski. De plus un relevé hebdomadaire a été effectué par des équipes du SMPNRC sur la station d'Asco pour permettre l'élaboration du bulletin risque avalanche quotidien édité par Météo France permettant de renseigner les pratiquants de ski de randonnée ou les randonneurs en raquettes d'être informés du risque et des conditions d'enneigement.

Cela a mobilisé 8 agents de décembre à avril à raison d'un relevé par semaine.

Cette mission a été réalisée intégralement.



Travaux de Régie pôle montagne

Contexte et objectifs du projet : Le pôle montagne du SMPNRC a en charge la gestion des structures qui se trouvent sur les grands itinéraires.

Ces bâtiments sont soumis durant l'année aux conditions climatiques. De plus ils accueillent pendant toute la saison estivale des milliers de randonneurs qui empruntent le GR20. Cette fréquentation nécessite beaucoup d'améliorations techniques et d'entretien.

De plus les grands itinéraires GR20, mare a mare et mare e monti nécessitent l'intervention du PNRC sur certains ouvrages.

C'est dans ce contexte qu'une équipe régie dédiée à ces missions a été créée.

- Effectuer des travaux d'amélioration dans les refuges du GR20
- Réfection d'ouvrages (passerelles, etc..) sur les itinéraires de randonnée
- réalisation de travaux divers pour les services du PNRC

Description du projet : Le PNRC dispose d'un atelier permettant la réalisation et la préparation en régie de travaux destinés aux services du PNRC (équipe de 5 agents).

Bilan de l'année : Pour l'année 2021 les travaux de régie effectués sont :

1. Réhabilitation de la passerelle autoportée mixte bois métal de « Burà » sur la commune de Chisà.
2. Sécurisation d'un pont sur la rivière « Vadina Maio » situés sur la commune de Chisà.
3. Confection et installation de 35 tables en bois avec banc intégré d'une capacité de 10 personnes chacune pour les 12 refuges du GR20 et 2 refuges hors GR20.

4. Réhabilitation de la clôture de la zone de bivouac du Refuge de l'Onda sur la commune de Vivario.
5. Rénovation de la toiture du Refuge de Carozzu (Calenzana).
6. Terrasse de Paliri (commune de Conca).

Illustrations des travaux réalisés dans le cr global 2021

AXE 2. I PAEISI E A CAMPAGE / LES VILLAGES ET LE RURAL

2.1 - Bâtir une économie durable valorisant les ressources locales

2.1.1 Accompagner et expérimenter au service du développement des territoires

Projet moving : Soutien aux filières de productions agro-alimentaires et artisanales traditionnelles

Contexte et objectifs :

Le projet s'inscrit directement dans le travail initié au sein du cullettivu per a rinascita di u castagnetu paisanu.

Constat de la nécessité de reconquérir l'espace péri-villageois dans un contexte de changements climatiques, de désordre foncier et d'abandon des vergers anciens. **Redonner une place au châtaignier au sein de la vie villageoise**

Descriptif de l'action :

Le projet moving H2020 est un projet de recherche et d'expérimentation piloté par l'INRAé.

3 communes pilotes déjà impliquées dans la thématique ont été identifiées (Nuceta, Ghisoni et Bucugnà)

Mise en place d'ateliers avec échanges de pratiques et de savoir-faire.

Bilan de l'année :

Plusieurs réunions avec les acteurs du projet sur les sites retenus dans le programme :

- Pépinière communale de Bocognano
- Réhabilitation de la châtaigneraie du Verghellu (Venaco)

Mise en place d'une stratégie et d'un calendrier. Travail sur la mise en place de formations à la greffe du châtaignier.

2.1.2 Pérenniser les savoir-faire liés à l'exploitation des ressources locales

Participation et animation du collectif per a rinascita di u castagnetu paisanu

Projet : Soutien aux filières de productions agro-alimentaires et artisanales traditionnelles

Objectif général :

- Inciter les acteurs du territoire (communes, associations, propriétaires fonciers, exploitants agricoles...) à replanter du châtaignier pour faire renaître la châtaigneraie péri-villageoise.

Objectifs opérationnels de la mission :

- Accompagner la démarche auprès des acteurs locaux
- Animer et faire vivre le cullettivu
- Inciter les pouvoirs publics à s'emparer de la question
- Mise en place de plantations test visant à expérimenter les formes juridiques, financières et techniques les plus adaptées
- Réappropriation de l'espace péri-villageois (impact paysager, économique, social et environnemental)
- Lutte contre les changements climatique et les incendies

Bilan de l'année :

Création d'une pépinière sur la commune de Bocognano

Vente des premiers plants de châtaigniers en décembre 2021

A noter l'annulation de l'édition 2021 de a fieri di a castagna pour cause de Covid

Miel et apiculture

A CASA DI U MELE DE MURZU

A Casa di u Mele a ouvert ses portes du 1er juillet au 30 septembre pour l'accueil du grand public ; au total plus de **1 796 visiteurs** sont venus découvrir le monde des abeilles, l'apiculture en Corse et ont été invités à déguster la gamme des 6 miels AOP. (**365** pots de miel et **50** produits dérivés ont été vendus au sein de la structure).

Il est à noter une baisse de la fréquentation suite à la crise sanitaire ; en effet, nous avons accueilli seulement 2 groupes des écoles d'Aiacciu (**40 scolaires**).

Par ailleurs, la **malle pédagogique « Mele di Corsica »** réalisée dans le cadre du « Pôle d'Excellence Rurale » comprenant des maquettes d'insectes, un CD-Rom bilingue français-corse est très demandée par les enseignants et est présentée tout au long de l'année scolaire.

Tiuccia	50 élèves	8 interventions
Vico	19 élèves	2 interventions
Ponte Leccia	45 élèves	9 interventions
Vivariu	15 élèves	1 intervention
Sandreschi	54 élèves	6 interventions
San Lurenzu	10 élèves	3 interventions
Moltifau	33 élèves	6 interventions
San Petru	17 élèves	3 interventions
Riventosa	14 élèves	3 interventions
Zonza	17 élèves	2 interventions
Santa Lucia di Portivechju	31 élèves	13 interventions

Barcheta,Ortipuriu et La Porta	42 élèves	5 interventions
Borgu Revincu	50 élèves	12 interventions
Piedicroce	10 élèves	1 intervention
Ortipuriu et Barchetta	30 élèves	2 interventions
Barcheta	12 élèves	5 interventions
Lucciana Pinetu et Borgu	40 élèves	4 interventions
Fulelli	55 élèves	4 interventions
Moriani	40 élèves	3 interventions
Merusaglia et Barchetta	34 élèves	2 interventions
Total	618 élèves	92 interventions

Réalisation dans le cadre du projet jardin pédagogique de l'école Santa Lucia di Portivechju d'un carré de plantes mellifères de Corse, intervention avec la malle pédagogique.

Chataigneraie et castanéiculture

En plus des animations à la Casa Paoletti, le Pôle Education intervient dans d'autres régions castanéicoles :

-Ecole d'Evisa (13 élèves) : 5 interventions

-Ecole de San Lorenzu, San Petru et d'Olimi capella (37 élèves) : 3 interventions sur le cynips du châtaignier

-Ecole de Zonza (17 élèves) : 2 interventions en classe ,1 sortie châtaignier Pian di Santu et 1 sortie prélèvement et mise en pots

-Ecole de Vilone d'Ornetu (30 élèves) : 2 interventions sur le cynips du châtaignier

-Ecoles de Prunu et de Valle d'Alisgiani (24 élèves) : 1 intervention sur le châtaignier

Soit 121 scolaires et 15 interventions

A casa paoletti a nucariu

Sur la commune de Nucariu, au cœur du hameau de Petricaghju, A Casa Paoletti est une ancienne maison de notables entièrement restaurée dans le respect des traditions architecturales de la micro région,

Ce centre de ressources patrimoniales de la Castagniccia accueille différents publics pour une journée de découverte du châtaignier, de sa culture, de son histoire et de son statut actuel. Sur le « Sentier des arbres » (découverte des essences présentes dans cette micro région si particulière et envoutante qu'est la Castagniccia).

Il sert aussi de point d'information du public et d'accueil de groupes dans le cadre de la découverte de la microrégion.

L'animateur propose, autour du hameau de Petricaghju, une découverte de la Castagniccia, ses arbres, ses paysages, son architecture, ainsi qu'une visite de l'exploitation des Eaux d'Orezza.

Pour cette année particulière, il a encadré 7 classes du primaire de Merusaglia, Ortipurui, La Porta, Prunu, Subissi et Valle d'Alisgiani, Vilone d'Ornetu (69 élèves) :7 interventions

-Lycée agricole de Borgu (15 élèves) : 2 journées de découverte de la filière châtaigne

-Collège St Joseph Bastia (30 élèves) : 1 journée visite de la station d'Orezza et approche du cours d'eau

Soit **114 scolaires et 10 interventions**

Oléiculture

-Visite et rencontre d'un oléiculteur à Santa Lucia di Tallà

-Visite du moulin avec 1 classe SEGPA (12 élèves) du collège Maria de Peretti di Portivechju

2.1.3 Valoriser les activités de nature en limitant leur impact sur la biodiversité et les paysages

Instruction des avis relatifs aux raids et courses en montagne

- | | |
|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ↳ Trail périple de l'arche 2021 | ↳ Autres avis avifaune demandés par la DREAL : |
| ↳ Corsica Coast Race 2021 (24-30 octobre 2021) | - Avis statut de la tourterelle des bois |
| ↳ Avis Corsica raid Femina. 29 juin au 03 juillet 2021 | - Statut de la sitelle ZSC lac de Crenu visite du 3 mai 2021 |
| ↳ Avis Corsica raid Aventure 05 au 10 juin 2021 | - Suivi des conventions ZSM gypaète FFCAM (Fédération française des clubs alpins et montagne), avec la FFVL (Fédération française de vol libre) et la Fédération Professionnelle du Drone Civil (FPDC) |
| ↳ Terre des Dieux 2021 22-25/07/2021 | |
| ↳ Restonica Trail 2021 | |
| ↳ Avis course de l'orienté 1er août 2021 | |

2.1.4 Développer le tourisme culturel

cf. projet du Staccone, objectif 222

2.2 Construire un projet social durable

2.2.1 Participer à la revitalisation des territoires

Conseil en Energie Partagé

CEP Serra di Fiumorbu

Le projet de rénovation énergétique des logements a été retenu et la subvention de 80% du montant des travaux a été attribuée à la commune. La commune est labellisée "village étoilé" en obtenant deux étoiles.

L'éclairage public représente 70 % des consommations énergétiques annuelles pour Serra di Fiumorbu et ces consommations sont amenées à baisser, **la commune réalisera 50 % d'économies d'énergie sur le bilan**

global annuel grâce à la rénovation récemment terminée. Par ailleurs, le bilan fait apparaître une consommation totale en énergie de 106 kWh par habitant (soit 24 €/habitant par an), ce qui **la place dans les communes les moins énergivores du territoire** du Parc naturel régional de Corse. Les bâtiments ayant des étiquettes énergétiques allant de A à C, il n'est **pas nécessaire d'envisager des actions à court terme**. Le bilan énergétique de Serra di Fiumorbu est très bon.

CEP Sainte Lucie de Tallano

La commune a obtenu une dotation à hauteur de 80 % du coût prévisionnel du projet de rénovation allouée par l'Etat dans la cadre du plan France relance au titre de la dotation de soutien à l'investissement des communes destinée à la rénovation énergétique des bâtiments (DSIL rénovation énergétique).

Le scénario 4 a été retenu comprenant : régulation du chauffage, isolation des toitures, mise en œuvre de masques solaires, remise en état des systèmes de ventilation, remplacement des équipements d'éclairage peu performants, etc. La maîtrise d'oeuvre du projet a été recrutée.

CEP Sartène

La commune a sollicité l'appel à projet de la DSIL exceptionnelle pour remplacer les ouvertures de ses quatre bâtiments prioritaires par des équipements plus performants (les équipements étant très vétustes, il

CEP Evisa

Le projet de chaudière biomasse et de réseau de chaleur est conditionné à l'avancement du projet de construction du centre d'interprétation. Ce dernier étant en phase d'esquisse, l'étude de faisabilité du projet de chaudière biomasse et réseau de chaleur pour répondre à l'appel à projet "bois énergie" pourra être lancée. Une demande de financement pour l'étude a été adressée à l'AUE.

Par ailleurs, la rénovation des installations d'éclairage public a été réalisée par le syndicat d'énergie de Corse-du-Sud. Ces deux opérations permettront d'atteindre une consommation de 286 kWh par habitant et par an, correspondant à des dépenses annuelles de 43 € par habitant.

CEP Partinello

La commune a été retenue dans le cadre de l'appel à projet « BBC rénovation » et les travaux des deux logements sont en cours. La rénovation de l'éclairage public qui a été prise en compte par le syndicat d'énergie a été terminée et permettra de réduire les consommations annuelles de 70 % pour cet usage.

Sur cette commune, tous les gisements d'économies d'énergie ont été exploités et les actions pour les valoriser ont été mises en œuvre. L'ensemble des consommations d'énergie sont réduites au maximum et passent à une moyenne de 588 kWh par habitant et par an (soit 83 € par habitant et par an).

CEP Prunelli

La commune a obtenu 70 % de financement pour l'étude de faisabilité qui portera sur la rénovation du bâtiment "ancienne poste" dans le but de candidater à l'appel à projet "Rénovations globales BBC".

La commune a été labellisée « ville étoilée » à hauteur de 3 étoiles et s'intéresse davantage à la pollution lumineuse puisqu'elle a organisé en partenariat avec le SMPNRC et le CPIE « A Rinascita » une manifestation « le jour de la nuit » : il s'agit d'un événement organisé partout en France sous la forme de conférences qui ont pour but de sensibiliser la population aux impacts de l'éclairage public sur la biodiversité, sur les individus et sur la qualité d'observation du ciel.

CEP Sous-Préfecture de Sartène

Les équipements de VMC ont été remplacés et la première tranche de travaux visant le remplacement des ouvertures est terminée. Une fois que les travaux de remplacement des ouvertures seront entièrement terminés, les économies d'énergie prévues atteindront 40 % par rapport à l'état initial du bâtiment.

CEP Bastelica

Le scénario permettrait de réaliser 15 % d'économies d'énergie et atteindre ainsi l'étiquette énergétique C. Après avoir étudié la faisabilité d'un projet de chaudière biomasse, celui-ci serait techniquement réalisable. Néanmoins, ce projet doit être soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France car il y a la présence d'un monument classé au patrimoine historique à proximité de ce bâtiment. La commune va donc demander la réalisation d'une étude technico-économique.

CEP Zicavo

Un bureau d'étude a été retenu et la demande de subvention pour l'étude réalisée auprès de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse.

CEP Noceta

Le CEP a accompagné le maire à sélectionner un bureau d'étude pour réaliser une étude de faisabilité visant une rénovation BBC et une étude de faisabilité pour la chaudière bois ainsi qu'à solliciter le financement pour ces deux études qui permettront ensuite de candidater aux appels à projet « Rénovation BBC » et « Bois énergie » de la région.

2.2.2 Soutenir la capacité des territoires à générer du lien social

Projet artistique et culturel "Itinérances" - sentier d'art Staccone

Contexte et objectifs :

L'association Arterra a sollicité le PNRC en juin 2021 afin de lui présenter le projet Itinérances qui revêt une vocation artistique, patrimoniale et culturelle. Il vise à valoriser le site de U Staccone sur la commune de Moltifau, site à vocation agro-pastorale qui regorge d'une vingtaine de structures en pierre sèche. Situé à proximité immédiate du village des tortues, il s'agit d'un parcours de découverte associant art et science.

L'association Tempi Fà a effectué des enquêtes auprès des anciens sur les usages de ce lieu, y compris l'apiculture.

Des caractéristiques géologiques, morphologiques, un passé archéologique... ont façonné ce lieu qui mérite une valorisation patrimoniale polymorphe.

Pour le PNRC, les objectifs opérationnels sont, entre autres, de : « favoriser la découverte de la création artistique contemporaine par la population du territoire du PNRC à travers une politique événementielle », « valoriser les paysages ruraux, mixant espaces bâtis et espaces naturels » ...

Descriptif de l'action :

- 1) événement à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine (17 au 19 septembre 2021)
- 2) projet de partenariat avec l'association "Arterra"

Bilan de l'année :

- 1) Événementiel : Journées Européennes du Patrimoine (17-18-19/09/2021) à Moltifao.

Des conférences, ateliers participatifs, animations... alliant approches artistique et scientifique sur les thématiques suivantes : « apiculture » et « paysage vernaculaire et nature ordinaire » ont eu lieu pendant ces trois jours.

- 2) Une convention de partenariat (non finalisée, prévue pour l'année 2022) a été étudiée. Il s'agit de mettre en valeur un parcours ancestral de transhumance, sur lequel subsistent des éléments de patrimoine bâti et d'établir un programme artistique pluriannuel autour de la valorisation du patrimoine, du paysage et de l'éducation artistique et culturelle. Le projet comprendrait :

- construction d'une œuvre pérenne : un rucher en pierre sèche
- présentation permanente et ponctuelle d'œuvres (en milieu naturel)

- présentation d'un spectacle vivant
- création d'une œuvre audio-visuelle...

Création d'un jardin pédagogique

Cet espace permet d'observer, de découvrir, de comprendre la biodiversité au fil des saisons. Par la diversité des thématiques qu'il est possible d'aborder, il contribue à l'acquisition de savoirs et compétences variées. Ces projets sont souvent fédérateurs et permettent de tisser des liens entre classes, écoles et communes. Par ailleurs, nous proposons de découvrir des espèces de fruits, de légumes et d'aromatiques souvent oubliées.

Ecoles primaires de :

- Aghjone et Maison Pieraggi classe unique et maternelle (28 élèves) :4 interventions
- Prunu 2 classes (14 élèves) : 2 interventions
- Pedicroce (11 élèves) : 1 intervention
- Vilone d'Ornetu 2 classes (35 élèves) :3 interventions
- San Lurenzu classe unique (10 élèves) :10 interventions
- Santa Lucia di Portivechju (31 élèves) : 77 interventions

Soit **129 scolaires et 97 interventions**

Apprentissage du quadrille

- Ecole Ota (CE et CM 17 élèves) : 5 interventions
- Ecole Ota (maternelle 12 élèves) : 5 interventions

2.3 – Préserver et valoriser les paysages et le patrimoine naturel et bâti

2.3.1 Préserver les paysages ruraux et le caractère patrimonial des villages

Accompagnement du plan de paysage Fium'Orbu Castellu

Projet : Accompagnement de la réappropriation des paysages pour une amélioration qualitative

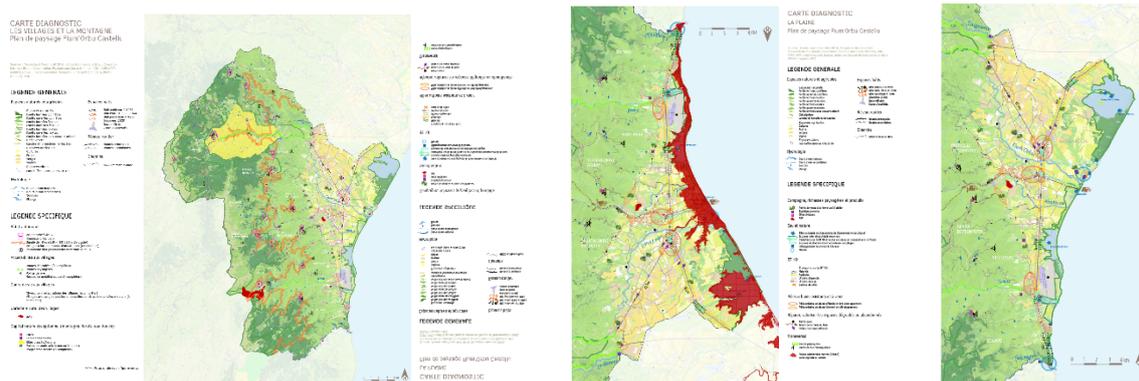
Contexte : La communauté de communes Fium'Orbu Castellu couvre un territoire de 635 km² en Corse orientale, sur les communes de Chisà, Ventiseri, Prunelli di Fium'Orbu, Ghisonaccia, San Gavinu du Fium'Orbu, Isulacciu di Fium'Orbu, Serra di Fium'Orbu, Ghisoni, Poggio di Nazza, Lugo di Nazza, Vezzani, Pietroso et Solaro.

Des sommets de la chaîne principale jusqu'au littoral, ce territoire présente des formes paysagères et urbaines très variées, où certaines zones subissent une pression démographique importante (22% d'augmentation de la population entre 1999 et 2014), tandis que d'autres sont en déprise. Le développement parfois anarchique des zones urbanisées comme la fermeture des milieux ont conduit les élus à initier une démarche de plan de paysage pour élaborer une stratégie concertée au-delà des limites communales.

Objectif : Elaborer un plan de paysage tenant compte des enjeux différenciés plaine / montagne sur le territoire de la communauté de communes Fium'Orbu Castellu

Descriptif de l'action : Accompagnement technique, avec une veille sur la conformité aux objectifs définis dans la Charte, de toutes les étapes du plan de paysage : diagnostic, définition des enjeux, concertation, élaboration de la stratégie générale et des sites-projets

Bilan de l'année : En 2021, la CC Fium'Orbu Castellu a été retenue dans le cadre de l'appel à projets pour les Plans de paysage. La démarche a pu commencer après le choix d'un prestataire. Les premières étapes ont consisté en l'élaboration du diagnostic et la préparation des éléments pour la concertation grand public. Le diagnostic, au-delà des éléments factuels (paysages naturels et anthropiques), intègre également les projets structurant comme le PAT, la pression foncière ou le risque submersion. Il révèle une grande disparité d'enjeux entre les villages de montagne (patrimoine bâti en déshérence, difficulté de mobilité) et les villages de plaine (pression foncière, urbanisation sans caractère local).



Les cartes diagnostic (montagne, plaine submersion, plaine)

2.3.3 Maitriser l'impact paysager des activités sur le territoire

Mise en œuvre de la convention SMPNRC UNICEM PACA CORSE

La convention de partenariat entre le Syndicat mixte du PNRC, l'UNICEM sud PACA Corse et l'UEE (UNICEM entreprise engagée) a été signée le 30 juin 2021. (Convention intégrale en annexe)

2.3.4 Conserver le niveau de biodiversité

Programme Cerf de Corse

Le statut juridique de la sous-espèce *Cervus elaphus corsicanus*

Alertés par le SMPNRC, les partenaires réunis en GGO une nouvelle fois sur l'impérieuse nécessité de sortir de l'impasse juridique et opérationnelle ont conclu :

L'essai d'application de l'étude génétique sur le Cuscionu permettra de voir si on l'étend aux autres sites ;
L'OEC transmet le courrier du 11/10/2019 du Président de l'OEC au Ministère au groupe « grands ongulés » ;
Constitution d'un groupe restreint de réflexion sur le fond d'indemnisation.

Réalisation d'une enquête socio-économique sur l'évaluation du programme de conservation du cerf de Corse

La majorité des répondants interrogés considère que le programme de réintroduction du cerf en Corse est un succès. Pour autant, il semble pertinent de s'intéresser à la part d'individus qui éprouvent des difficultés à se prononcer, soit 33%. En particulier, si l'on s'intéresse à la perception de ce programme par microrégion, l'on peut remarquer que le succès de ce programme semble moins évident pour la microrégion du Fium'Orbu où seuls 44% déclarent que le programme de réintroduction du cerf est un succès contre 60% en moyenne. Cet écart se fait probablement l'écho des dégâts occasionnés notamment au sein des cultures dans la microrégion, mis en exergue par les personnes interrogées lors des entretiens semi-directifs.

Protocoles de suivi et de connaissance

Suivi des populations de cerfs par télémétrie (VHF - GPS)

Cette année un nouvel individu a été équipé dans le Centre-Corse, il s'agit de la biche " Fiorella ".

En moyenne, une à deux sessions de relevées par télémétrie sont réalisées par semaine. Le milieu majoritairement occupé par cette biche est la formation à bruyère arborescente (strate arbustive), à l'étage supraméditerranéen.

Suivi par observation et capture-marquage-recapture (CMR) des populations de cerfs

Ce protocole de suivi nous permet d'obtenir des données très riches à différents niveaux : longévité des animaux réintroduits, dynamique de population ou encore sur la constitution des harems en période de brame par exemple. Plus les années passent et moins nous observons d'animaux marqués puisque les derniers relâchés commencent à dater. Nous nous efforçons essentiellement de recapter visuellement les animaux capturés in natura et marqués. Mais la tâche est compliquée compte tenu du faible nombre d'animaux capturés

et marqués. De plus, ils évoluent dans un milieu très fermé rendant les observations très difficiles et assez aléatoires. Il a pu être observé que des faons accompagnaient les animaux marqués, indiquant une reproduction normale, et trois biches âgées de plus de 13 ans ont été observées.

Evaluation de la densité et de la dynamique de population de cerfs par la réalisation d'un indice kilométrique d'abondance (IKA) en plaine orientale

IKA moyen sur les 5 sessions 2021 : 2.1 cerfs/Km.

Indice de reproduction moyen sur les 5 sessions de 2021 : 0.76 faons/biches.

Concernant l'indice de reproduction, nous constatons un indice toujours très positif, qui indique le bon état général de la population sur le secteur et son accroissement démographique. Cela nous permet de réfléchir collectivement, à nouveau, à la gestion cynégétique prospective à mettre en œuvre via différents scénarii à étudier et discuter avec nos homologues sardes et partenaires locaux. Le protocole demeure très pertinent et il devrait être couplé courant 2023 à la méthode de la CMR génétique (réalisée en 2021 sur l'Alta Rocca Altu-Taravu) afin d'affiner nos connaissances sur les effectifs de la population du Fium'Orbu.

Protocole de suivi sanitaire des populations de cerfs en enclos et in natura

Cette année nous avons réalisé plus d'autopsies que l'an passé notamment à cause du nombre plus élevé de collisions avec des véhicules. En effet, cette problématique est de plus en plus préoccupante comme nous le précisons dans le présent rapport. Le suivi de la mortalité via les analyses post mortem que nous réalisons, comme le suivi de la tuberculose, demeurent indispensables pour maintenir une veille sanitaire de nos populations.

Evaluation de la densité et de la dynamique de population de cerf par relevé de fèces et analyse génétique par application de la CMR (capture-marquage-recapture)

L'action est menée sur le secteur de l'Alta-Rocca - Altu-Taravu. 70 individus sont identifiés sur la première session et 76 sur la seconde, soit un total de 146 cerfs identifiés génétiquement.

L'estimation totale sur l'ensemble de nos transects prospectés est d'environ 500 animaux avec un intervalle de confiance à 95% soit minimum 258 animaux - maximum 736 animaux.

Les résultats liés au suivi du sexe ratio sont pertinents également car nous relevons 36 femelles et 34 mâles sur les 70 individus de la première session pour 39 femelles et 37 mâles pour 76 individus de la seconde session. Un ratio donc très équilibré sur ces deux sessions lorsque celui-ci est généralement plus en faveur des femelles (55-60% chez le cerf en général).

Point intéressant également à noter, des animaux sont recapturés sur la même session sur des transects assez éloignés. Nous avons donc pu réaliser un très bon suivi de cette population et il faut considérer cette estimation comme une nouvelle référence de base qu'il faudrait pouvoir comparer et suivre tous les 2/3 ans environs afin de suivre la dynamique.

Obtenir une estimation de 500 à plus de 700 animaux à partir des 12 transects couvrant les zones cœur de l'Alta Rocca et de l'Altu Taravu confirme bien nos observations *in situ* et avis concernant la densité de plus en plus importante sur ce secteur.

Maintenir l'effort d'échantillonnage à ce niveau serait déjà une très bonne chose dans l'optique d'analyses/d'études comparatives ; ces données doivent servir d'outils d'aide à la décision, d'indicateurs de suivi et de mesures prospectives de gestion pour les gestionnaires.

Protocole capture-marquage-recapture in natura du cerf corso sarde

3 animaux (2 biches et un faon) sont capturés à l'enclos-piège de Casanova.

2 animaux (1 cerf et une bichette) sont capturés à l'enclos-piège de Moltifau.

Les prélèvements sanguins, de fèces et d'ectoparasites sont prélevés à des fins de suivi sanitaire. 3 colliers GPS sont posés sur les adultes capturés.

Gestion des enclos à cerfs

Aujourd'hui nos effectifs de cerfs en enclos sont les suivants :

- Casabianda (16Ha) : 26 cerfs ;

- Ania (15 Ha) : 4 cerfs ;

- Quenza (11Ha) : 9 biches,

Soit 39 animaux en tout.

Le fait de ne conserver que des mâles n'entraînent pas de dérèglement hormonal, et toute agressivité est exclue de leur comportement. Cela est observé dans l'enclos de Quenza où les mâles étaient seuls de 2017 à 2019, et confirmé par des experts vétérinaires du parc zoologique de la Haute touche (référence européenne en matière de cervidés).

4 individus sont morts à Casabianda (2 des suites d'un combat, 2 de cause non identifiée). 2 autres également sont morts sur Ania : un de cause non identifiée, l'autre s'est piégé seul dans la cage de capture à sanglier. 4 cerfs se sont échappés de l'enclos de Casabianda suite à l'effondrement d'une partie de la clôture durant la tempête du 3 au 4 octobre 2021. L'enclos d'Ania doit être fermé durant l'hiver 2021/2022, les derniers cerfs seront transférés sur Casabianda.

Sensibilisation au programme de conservation du cerf de corse

Des interventions en milieu scolaire ont été effectuées. Les outils utilisés sont l'exposition « **U Cervu Corsu** », la distribution de dépliants ainsi que la présentation de bois et de « massacres » (crâne et bois) récupérés dans les enclos d'élevage.

Au total 85 scolaires ont été sensibilisés au cours de 11 interventions.

Le village des tortues de Moltifau

Ce centre de protection de la tortue d'Hermann a un double objectif : élever un groupe de tortues placées en semi-captivité et mener une campagne d'information auprès du grand public et des scolaires sur l'espèce. Une exposition permanente, des visites guidées, un sentier d'interprétation et 4 enclos (reproduction, éclosion, nurserie et enclos des juvéniles) sont proposés aux visiteurs. Le village des Tortues a accueilli environ **5 000 visiteurs**.

Les tortues présentes au centre font l'objet des enregistrements obligatoires par rapport au statut de protection de l'espèce.



Centre de soins des rapaces de Corte

Durant l'année 2021, le Centre de soins des rapaces a accueilli 61 rapaces dont vingt faucons crécerelles, quinze hiboux petit-ducs, treize milans royaux, huit buses variables, un balbuzard pêcheur, un épervier d'Europe, un faucon d'Eléonore, un faucon pèlerin et un gypaète barbu. Les entrées, sorties et causes sont conformes aux années précédentes. Vingt-neuf rapaces ont retrouvé le milieu naturel, soit 47%. Les espèces les plus représentées sont toujours les faucons crécerelles, les hiboux petit-ducs et les milans qui sont, de par leur éthologie, les plus proches des activités humaines. Le gypaète barbu et le vautour fauve sont en attente de leur transfert vers des centres plus adaptés lorsque les autorisations administratives auront été accordées.

La convention avec le Museum national d'histoire naturelle de Paris est toujours d'actualité pour la récupération des cadavres de rapaces présents au Centre à des fins de collections et de recherche. Le Centre collabore toujours au réseau de l'Union Française des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage et au programme national et participatif de recherche sur les mouches plates, ainsi qu'au programme national Pupipo de recherche de la mouche-plate.

Aires Terrestres Educatives

Les écoles des communes de Prunelli di Fiumorbu, de Cargèse et d'Olmi Capella ont été retenues pour rejoindre le réseau coordonné par l'Office Français de la Biodiversité en vue de l'obtention d'un label « Aires Educatives » (petit territoire géré de manière participative par les élèves d'une école, faisant l'objet d'une labellisation). Ce projet a permis la sensibilisation de 59 scolaires à travers 22 interventions.

2.3.5 Mission rivière sauvage

Mise en œuvre du projet « Rivières Sauvages »

Objectifs du projet : Ce programme, dont le but premier est la préservation des cours d'eau de bonne qualité, a plusieurs objectifs :

- Attribuer un label « Site Rivières Sauvages » aux cours d'eau préservés, avec plusieurs niveaux de label (1, 2 et 3).

- Créer un réseau de rivières sauvages labélisées en France et en Europe.
- Développer l'adhésion collective à la nécessité de préserver et valoriser les dernières rivières sauvages de France

Description du projet : De nouvelles démarches de labellisation ont débuté dans les territoires qui souhaitent préserver leur cours d'eau, comme le bassin versant du Porto ou du Varagnu.

Bilan de l'année :

Les élus de la commune de Prunelli di Fium'Orbu entament des démarches pour la labellisation du Varagnu, affluent du Fium'Orbu. Des échanges ont lieu avec les acteurs de territoire afin d'établir le dossier de candidature pour la labellisation ainsi que la grille de critères qui permettra d'obtenir un niveau de label. Une réflexion a également été entamée sur les futures actions qui pourraient être mises en place sur le bassin versant.

De plus, les acteurs du bassin versant du Porto, qui se situe sur la façade Ouest du département de la Corse du Sud, ont débuté une démarche de labellisation depuis 2019. Cette action s'inscrit également dans le plan de gestion mené par la Réserve de Biosphère Falasorma Dui-Sevi. Ainsi, le dossier de labellisation permettant de candidater au label « Sites Rivières Sauvages » a été débuté dans le cadre d'un projet tutoré des étudiants de Master 1 Science de l'eau et de l'environnement de l'Université de Corte. Celui-ci a été rédigé en 2021 et transmis à la chargée de mission Rivières Sauvages. De nombreux échanges ont eu lieu afin de le finaliser et de compléter la grille de critères correspondante permettant l'obtention d'une note et d'un niveau de label. Dans cette continuité, une ébauche de programme d'actions a été entamée afin de proposer aux acteurs du territoire des actions en lien avec leurs problématiques.

Concernant les bassins versants du Fangu et du Travu, labelliser en 2018, les programmes d'actions sont en cours de mises en œuvre. Cependant, de nombreuses problématiques ont entravé la bonne mise en place de ces programmes. Ainsi, le financement des actions est difficile et de ce fait, empêche leur lancement. Il a donc été envisagé de transférer le portage ou de co-porter les programmes de ces deux fleuves. Plusieurs possibilités ont été envisagées par bassin versant : communautés de communes, communes, SIVOM. Des échanges ont lieu dans ce sens avec les différents acteurs compétents dans ce domaine.

Dans le cadre de la communication du label, le pôle éducation à l'environnement du Sm PnrC participe, avec deux écoles des territoires labélisés, au programme « Graines de Rivières Sauvages ». L'objectif de ce programme pédagogique est d'amener les jeunes générations à devenir des ambassadeurs de leurs rivières sauvages.

Tout au long de l'année, des échanges sont effectués avec la chargée de mission du Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages pour réaliser le suivi des dossiers. Ils permettent également de faire des points d'actualité sur les évolutions du programme « Rivières Sauvages » au niveau national, du réseau des Rivières Sauvages labélisées mais aussi sur les autres cours d'eau labélisés ou candidats au label.

(Cf. en annexe le rapport final de l'étude hydrobiologique réalisée dans le Fangu)

Projet de classement du Porto

Labelliser le Porto en Rivière sauvage

Objectifs du projet : Labelliser le bassin versant du Porto en "Rivière sauvage" dans les 2 ans

Description du projet : Le Label « site rivières sauvages » a comme principal objectif d'être un outil au service des gestionnaires des milieux aquatiques d'eau courante pour améliorer la protection et la conservation des rivières qui présentent un bon fonctionnement écologique.

Il intègre les notions suivantes :

- o Qualité de l'état de préservation de l'écosystème ;
- o Reconnaissance et récompense des acteurs sur les territoires pour la gestion exemplaire de la rivière.
- o Protection renforcée, au-delà des objectifs réglementaires issus de la DCE, (Atteinte du « bon état », Classements... etc)
- o Volonté collective, partagée dans l'action de préservation (gouvernance).

- o Valeur économique forte de la rivière (services écosystémiques, attrait du territoire)
- o Valorisation du territoire au sein d'un réseau

Il doit donc servir à développer à la fois une marque de reconnaissance auprès du public (qualité environnementale), une distinction pour les gestionnaires (Pêcheurs, Parc naturel, etc.) et une valorisation collective d'un territoire d'exception !

C'est un label français, qui est en cours de traduction et d'extension au niveau européen.

Un recrutement d'un stagiaire afin de finaliser le diagnostic et élaborer le plan d'actions Rivières sauvages avec les communes a été proposé fin 2020 mais non validé. Il sera reproposé entre les services Réserves de biosphère et Patrimoines pour fin 2021 (début du stage en février 2022)

Une réunion de présentation a eu lieu en décembre 2020 auprès des communes concernées.

2.3.6 Maîtriser les pratiques motorisées et limiter leur impact sur les paysages et les habitats

cf. action de commissionnement, objectif 124

AXE 3. A PIAGHJA E U MARE / LE LITTORAL

3.1 - Assurer collectivement une gestion exemplaire des sites protégés des façades maritimes

3.1.2 Scandola 2021



A - Maintien de la géologie, de la diversité biologique et de l'attrait des paysages de la réserve.

A1 Conserver la diversité des milieux et des habitats

Extension de la Réserve et modification de l'arrêté

Un avis favorable a été émis par l'ensemble des membres du CS. Le Président a rédigé un avis qui a été présenté au Comité Consultatif de la réserve le 8 novembre 2021. Le Comité Consultatif a bien entendu adhéré à

la proposition de modification de réglementation et le Président de l'Office de l'environnement s'est engagé à saisir l'Assemblée de Corse sur cette question.

Par une délibération votée lors de la séance du 19 novembre 2021 (n°21/213), l'Assemblée de Corse « demande au Ministre de la transition écologique de modifier, au plus vite, la réglementation de la réserve via une modification du décret... ».

AD 3 Réglementation de la fréquentation des bateaux de promenade

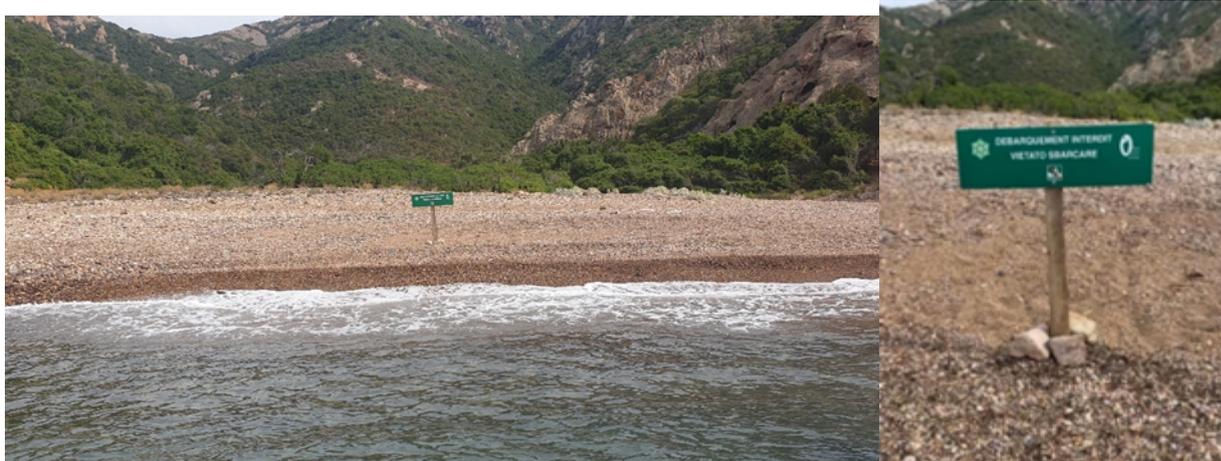
Des réunions ont eu lieu dans le courant du mois de mai pour informer les équipages des sociétés de promenades en mer que l'application mobile était toujours active et faire un point sur la réglementation de la réserve.



Réunions avec les pilotes de bateaux de promenade en plein air à Porto

TE 2 Entretien et adaptation de la signalisation à terre interdisant la circulation

Deux panneaux d'interdiction ont été installés sur les plages des sites les plus fréquentés (l'Elbu et Gattaghja). Ces panneaux, fixés sur des piquets en bois plantés dans le sable, ont fortement limité les débarquements de plaisanciers. Ils ont été retirés à la mi-septembre, dès que la fréquentation a baissé.



Panneau sur la plage de l'Elbu

A II Maintenir la diversité des espèces

A II 1-Les populations des espèces patrimoniales de la réserve sont maintenues

SE 1 Observations des différentes phases de reproduction et comptage du nombre de jeunes balbuzards pêcheurs de la réserve



Photo N. Robert
MNBC

Les suivis ont été effectués selon le protocole élaboré par l'OEC. L'incertitude concernant le contexte sanitaire semble avoir eu un effet de ralentisseur au niveau de la fréquentation dans la réserve. Cependant, pour la deuxième année consécutive, l'effet escompté au niveau des résultats de la reproduction du balbuzard n'a pu être mis en évidence de manière certaine.

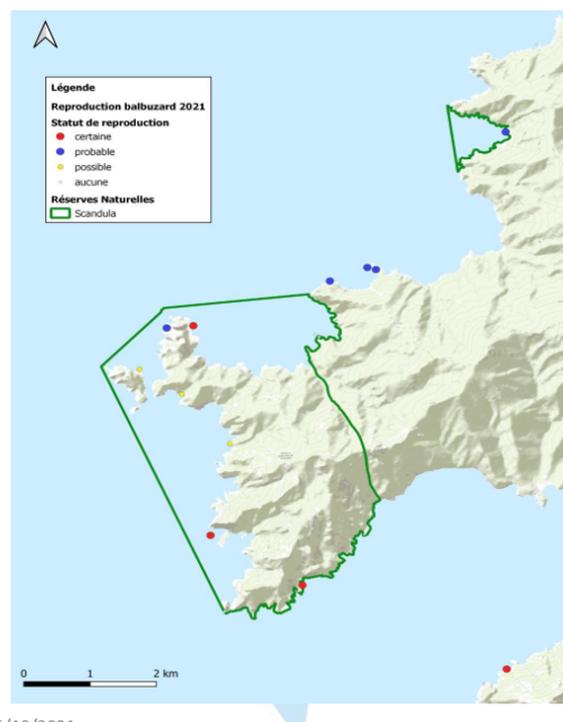
RN Scandula 2021

Nids avec couples territoriaux : L'Elpa Nera,
Punta Palazzu, Palazzu Ouest, Cala Majora,
A Ficaccia : **5 territoires**

Nids avec ponte : Punta Palazzu, Cala Majora, A Ficaccia : **3 nids**

Nids avec jeunes à l'envol : Cala Majora
(1 envol, 27-31 juillet), A Ficaccia
(1 envol, 4 juillet) : **2 jeunes**

+ 1 couple non fixé entre Gargalu et
Cala di Ponte ?



Comité Consultatif RN Scandula 25/10/2021



SE 2 Observations des différentes phases de reproduction et comptage du nombre de jeunes balbuzards pêcheurs de Corse

Extrait synthèse - G. Faggio UAC/OEC

« En 2021, au moins 37 territoires ont été fréquentés par un couple. Certains oiseaux ayant utilisé plusieurs nids proches, la population peut être estimée à 33-38 couples (nicheurs certains, probables et possibles). 16 couples ont pondu produisant 11 jeunes à l'envol. Plus de la moitié des couples territoriaux n'ont pas pondu (échecs en mars-avril) et près de la moitié de ceux qui ont pondu ont échoué (entre mi-avril et mi-juin). Au moins un cas de prédation d'un jeune au nid par un rapace, et d'œufs par un corvidé, ont été attestés. Deux

jeunes sont morts après un envol tardif de 11-12 semaines au nid après éclosion (8-9 semaines normalement). »

AD 4 Définition de zone d'interdiction de navigation aux alentours des nids

L'interdiction de pénétrer à l'intérieur du périmètre défini en 2019 (Zone de Quiétude de 250m) a été reconduite pour la troisième fois cette année autour des nids en reproduction certaine ou probable du 1^{er} mars au 31 juillet pour l'ensemble des 33 nids identifiés. Comme les années précédentes, les socio-professionnels ayant signé la Charte Natura 2000 se sont engagés à respecter cette interdiction.

A l'extérieur de la réserve, des mesures plus contraignantes ont été mises en place sur un certain nombre de nids permettant ainsi un contrôle plus strict de la mesure édictée :

- 8 nids situés dans le Cap Corse et la région d'Ajaccio ont fait l'objet d'un Arrêté de Protection de Biotope avec un périmètre marin et un périmètre terrestre,
- 8 nids, entre Ajaccio et Porto ; ont fait l'objet d'un arrêté d'interdiction de navigation,
- 1 nid fait l'objet d'une interdiction d'accès au public (étang de Biguglia).

SE 4 Suivi des populations d'espèces cibles

Le protocole de comptage et suivi des mammifères marins a été poursuivi (observation depuis le bateau et par drone). Ont ainsi pu être enregistrées 43 fois la présence de mammifères marins (37 observations de grands dauphins, 4 observations de dauphins bleu et blanc, 1 observation de dauphin de Risso et 1 observation de cachalot).

Des prospections sous-marines sur 8 sites ont permis de confirmer la présence de la caulerpa cylindracea.

Enfin, des suivis et comptages ont été effectués en collaboration avec l'OEC sur 6 espèces d'oiseaux côtiers nicheurs inscrits à l'Annexe I de la directive oiseaux (Cormoran huppé, Puffin de Scopoli, Océanite tempête, Goéland d'Audouin, Sterne pierregarin). Les données ont été transmises au GISOM (Groupement d'Intérêt Scientifique Oiseaux Marins) qui coordonne le 6eme recensement national des oiseaux marins nicheurs.

Goéland Leucophée

Le Goéland leucophée est suivi en raison des prédateurs qu'il peut exercer sur plusieurs espèces. La période de couvain pour cette espèce s'étale de mi-mars à fin avril. Le nombre de couple nicheurs ainsi recensés s'élève à 199 au minimum, dont 154 à Gargalu.



Nid et œufs de goéland leucophée

Puffin de Scopoli

La littérature faisait état de la présence d'une colonie de 25 couples sur ce site jusqu'en 1990.

Cependant il n'y avait plus eu de signe de reproduction noté lors des observations de 2014 et 2020.

Un premier comptage des terriers occupés et du nombre d'œufs a ainsi été effectué le 6 juin.

Un recensement des éclosions a été fait le 21 juillet.

La dernière étape a consisté à contrôler les jeunes prêts à s'envoler le 11 octobre.

Sur 7 couples avec ponte, il y a eu seulement 3 jeunes à l'envol (il y a un seul œuf pondu pour chaque couple de Puffin). La présence du rat pourrait expliquer le faible taux de succès à la reproduction.



Nid et œufs de puffin de Scopoli

Cormoran huppé de Méditerranée

Des prospections ont été réalisées à partir des embarcations en raison de l'impossibilité d'accéder aux nids situés dans les falaises. 2 Couples nicheurs ont pu être comptabilisés à Punta Palazzu et 2 couples sur l'île de Gargalu.

De plus, l'observation d'un Océanite tempête dans le secteur conduit à envisager la programmation d'une prospection de cette espèce.

SE 11 Suivi annuel de la population de goéland d'Audouin du golfe de Portu

La présence de 2 oiseaux, provenant certainement de la colonie nicheuse d'Aspretto (Ajaccio,) a été notée aux environs de Capu Rossu le 3 avril. Un autre oiseau, né à Aspretto en 2017, a également été vu le 26 avril près de Cala Majora.

Malgré la surveillance exercée dans la réserve, le constat est que l'espèce ne s'est toujours pas installée dans le périmètre de la réserve. De même, aucun oiseau n'a été observé sur les anciens sites de nidification à proximité de la réserve (Gradelle, Seninu).

A II 3 Le suivi et la limitation de la prolifération de certaines espèces sont assurés

Les gestionnaires sont confrontés à des problématiques de contrôle de certaines espèces introduites notamment les chèvres et les rats noirs. Les premières posant des problèmes de piétinement et de surpâturage des dernières zones ouvertes et des espèces littorales et les seconds détruisant les portées de puffins cendrés sur l'îlot de Gargalu. Au niveau marin, deux algues invasives ont été repérées et font l'objet d'études, afin de déterminer leur impact sur les populations de cystoseires et d'invertébrés marins. Enfin le suivi du surpâturage des forêts de cystoseires par les oursins est très important et permet aux gestionnaires de savoir si les communautés algues-oursins-sparidés sont en équilibre ou s'il y a un problème dans la gestion de l'espace marin (surpêche).

TE 3 Mise en place d'une veille écologique continue des espèces introduites potentiellement envahissantes Début de cartographie de la végétation par drone. La technique permet de noter la fermeture de certaines clairières et la présence d'espèces de taille conséquente telles que le figuier de barbarie (*Opuntia ficus-indica*).

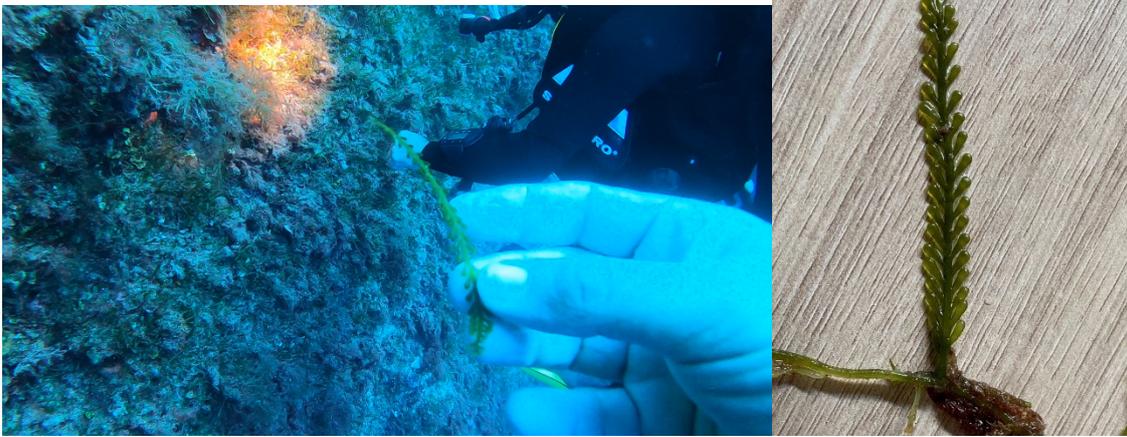
SE 12 Suivi de la population caprine de la réserve

Aucun suivi particulier n'a été mis en place. Il n'y a de retours sur ni le dérangement causé par les chèvres, ni sur l'impact au niveau de la végétation. En 2021, deux interventions ont eu lieu afin de sortir des bêtes bloquées sur un pan de falaise.

TE 4 Suivi de la prolifération de certaines espèces algues invasives dont *Womersleyella setacea* et *Acrothamnion pressii*

Des plongées sous-marines ont été effectuées à partir du mois d'octobre afin de pouvoir procéder à des observations et suivis naturalistes.

Elles ont permis de noter la présence de l'algue *Caulerpa cylindracea* sur de nombreux sites. Il est prévu de poursuivre les plongées pour établir une cartographie des emplacements de cette espèce.



Caulerpa cylindracea à -25m devant Cala di Ponte

A III Conserver la qualité du milieu

A III 1 Le suivi et la limitation des pollutions sont assurés

PO 1 Veille sur les dégazages sauvages ou les éventuelles marées noires

La veille est assurée sur le parcours durant les différentes missions quotidiennes des équipes de la réserve, qui se rendent également sur site lors d'alertes. En 2021 aucun dégazage n'a été constaté.

SE 14 Réalisation d'un film du littoral de la réserve pour avoir un point de référence en cas de pollution de la côte

Afin de répondre à cet objectif, l'équipe de la réserve a réalisé un film du littoral, par secteur.

Le matériel permettant aussi d'enregistrer des images sous-marines, l'équipe de la réserve a également décidé de procéder à un tournage de la partie sous-marine du littoral de la réserve (3-5m) dans le même objectif.

TE 5 Poursuite du protocole de nettoyage de la partie terrestre (plage et arrière plage) et de la partie marine de la réserve (récupération des macrodéchets flottants)

Les agents veillent à maintenir le site propre tout au long de l'année. Le ramassage des déchets sur terre et en mer ainsi que leur transport vers les lieux de tri fait donc partie des actions réalisées de manière systématique par les agents lors des tournées.



Déchets récoltés lors de tournées de surveillance

A III 2 Le flux touristique est réduit à un seuil compatible avec la conservation de l'intégrité de la réserve (capacité de charge et d'accueil)

Une réserve naturelle est un lieu fréquenté par le public. En plus de son rôle de conservation, elle se doit d'avoir un rôle pédagogique. Son but principal étant, néanmoins, la conservation, les gestionnaires doivent s'assurer que le niveau de fréquentation du site soit compatible avec les objectifs de conservation. Pour cela il faut dès maintenant mettre en place des études sur le dérangement des espèces et envisager des nouvelles règles pour encadrer les pratiques.

RE 7 Etude sur l'évaluation des dérangements des activités de plaisance et de promenade en mer sur les populations d'oiseaux de la réserve

Cette année, le suivi de certains nids de balbuzard par la pose de pièges photo n'a pas permis de corréler l'échec de certains nids et la présence de bateaux de plaisance ou de promenades en mer. Il est déjà prévu par l'OEC de renforcer le protocole, notamment par la pose de cameras de meilleure définition, pour la saison de reproduction 2022.

AD 9 Obtention de l'interdiction de la pratique du jet ski dans la réserve

En fin d'année, la CDC a demandé au SMPnrC de proposer une modification du décret de création de la réserve naturelle dans le but de la présenter au ministère de la Transition Ecologique. L'interdiction de cette activité figurera dans la liste des nouvelles mesures souhaitées pour une meilleure protection de la réserve.

A III 3 La prévention des incendies a été organisée

PO 2 Surveillance de l'arrière plage de l'Elbu et des zones terrestres fréquentées

Grâce à l'interdiction de circuler sur la partie terrestre, les seules zones où le problème se pose sont celles situées sur le rivage.

Cette année, l'équipe de la réserve a posé 2 panneaux sur les plages de l'Elbu et de Gattaghja. Ils étaient fixés sur des piquets de bois plantés dans le sable. Ils ont été retirés en fin de saison. Cette mesure a fortement contribué à diminuer le nombre de débarquements constatés



Panneau rappelant l'interdiction de circuler à terre sur la plage de l'Elbu

PI 1 Continuation du travail de prévention auprès des plaisanciers

Un rappel de la réglementation est fait par les agents lors des tournées de surveillance et figure dans le document qui est en même temps remis aux plaisanciers.



AD 11 Veille sur la rédaction des plans prévention incendie

Interrogés sur ce point, les organismes en charge de la rédaction de ces documents nous ont répondu qu'ils ne prévoient pas de plan de prévention particulier. Selon leurs critères, la réserve naturelle de Scandola ne fait pas partie des priorités au même titre que les personnes ou les biens matériels.

Cependant de nouvelles démarches seront effectuées, car il est difficilement acceptable que la réserve qui a nécessité autant d'années d'efforts de protection ne puisse bénéficier de mesures adaptées à son statut face à risque potentiel à ce niveau. La fermeture des milieux et les impacts de la sécheresse sur la végétation contribuent fortement à accroître ce risque.

A IV Conserver le patrimoine historique

A IV 1 Le bâti traditionnel est réhabilité dans le cadre d'une approche paysagère et historique.

TU 4 Etude de la possibilité de la restauration de la tour génoise de Gargalu

Cette question a été traitée lors des réunions du Conseil Scientifique et du Comité Consultatif avec un avis rédigé par le Président du Conseil scientifique :

« Le Conseil Scientifique de la Riserva naturale di Scandola/Réserve naturelle de Scandola souhaite que la tour génoise de Gargalu, qui fait partie du patrimoine culturel de la Réserve, soit restaurée afin d'éviter son possible effondrement. »

A V Gérer et encadrer les activités humaines en mer

A V 1 Le renforcement du respect de la réglementation actuelle est assuré

L'activité de surveillance, de prévention des infractions (information du public sur la réglementation de la réserve naturelle) et le cas échéant la verbalisation sont le cœur de mission des gestionnaires des réserves naturelles. L'une des principales infractions constatées est celle du non-respect des règles de vitesse de croisière dans la réserve. Malgré la proximité de la côte et la forte fréquentation des passages étroits, certains bateaux naviguent, encore, à des vitesses excessives.

PO 3 Contrôle par les équipes de surveillance des activités socioéconomiques s'exerçant sur le territoire

Contrôle du respect de la zone quiétude et de la réglementation par les bateliers (et les plaisanciers) et du nombre d'engins de pêche et de leur marquage.

PO 4 Respect de la réglementation de la réserve (pêche récréative, plongée, etc.) et mise en place de l'information et de la surveillance pendant la période estivale

La surveillance est accentuée durant la saison estivale (7 jours sur 7 de fin juin à mi-septembre).

L'équipe ayant été renforcée, la présence en mer a pu être doublée sur une large période de la journée (10h-16h). Trois procès-verbaux ont été dressés pour pêche illégale.

PO 5 Réglementation de la circulation (vitesse et accès)

Le contrôle de la vitesse des embarcations qui entrent dans la zone protégée fait partie des tâches que doivent remplir obligatoirement les agents. Durant la saison estivale, ils sont appuyés par les Affaires Maritimes qui effectuent des passages réguliers et par la Gendarmerie qui est présente tous les jours de fin juillet jusqu'à mi-août.

TE 8 Entretien et réparation des chaînes bloquant l'accès aux failles

Seules les failles de Riga Bianca et Calancone (secteur de Punta Palazzu) sont équipées. Les agents sont intervenus pour installer des chaînes neuves.

TU 7 Acquisition d'outils performants permettant de remplir les missions de surveillance et de sauvetage en toute sécurité

Un état des lieux est effectué chaque année afin de se doter du matériel nécessaire.

A V 2 Le décret initial de création de la réserve est révisé

La réserve a été créée en 1975 par le décret de création n° 75-1128. Cependant, en 35 ans, la situation et les activités socio-économiques ont changé. Il est apparu des lacunes au niveau des interdictions prévues par les articles initiaux. Certaines problématiques n'existaient pas à l'époque et peuvent se développer aujourd'hui sans que le gestionnaire ait vraiment les moyens légaux de les empêcher. Cet objectif doit être mené en parallèle avec celui de l'extension de la réserve naturelle, qui reste la priorité principale du gestionnaire (cf. A 1.1).

A V 3 Le balisage et la signalisation de la réserve sont entretenus et améliorés

La réserve étant située en milieu maritime, les plaisanciers ont des difficultés à faire la distinction entre la zone classée en réserve, en réserve intégrale et les zones périphériques. Pour en améliorer la délimitation le gestionnaire se doit d'entretenir et d'améliorer la visibilité et la lisibilité des balises (visibles depuis le bateau). Il serait également judicieux d'envisager une traduction de ces panneaux en anglais et en italien.

Dans ce cadre, un réaménagement de la balise située sur la plage de Gattaghja est à envisager. Il serait bien d'y implanter des pictogrammes pour améliorer la compréhension du règlement par les visiteurs occasionnels (ancien panneau délavé).

TE 10 Remplacement des panneaux de délimitation de la réserve et de la réserve intégrale qui ont subi les aléas climatiques

Suite au contrôle annuel, 4 panneaux détériorés ont été remplacés.

A V 4 La collaboration avec les autres organismes centralisateurs intervenant en mer est maintenue et renforcée

PO 6 Organisation d'opérations conjointes avec les douanes, les affaires maritimes ou la gendarmerie

Une opération conjointe a été menée avec une équipe de l'OFB le 10 août 2021. Les services de l'Etat en mer ont effectué des passages réguliers dans la réserve. Bien qu'il n'y ait plus eu d'engagement par voie conventionnelle avec la Gendarmerie depuis 2017, les services continuent à mobiliser un équipage et une embarcation de la fin juillet à la mi-août sur le secteur.

B – La connaissance du patrimoine de la réserve

B I Conforter la réserve dans son rôle de pôle de recherche internationale et d'observatoire des changements globaux

B I 1 Les inventaires naturalistes sont enrichis

Les inventaires naturalistes constituent l'instrument de base de mesure de la richesse biologique d'un site. Un grand nombre de groupes taxonomiques ont été inventoriés au cours des années précédentes comme l'avifaune, les angiospermes, les gymnospermes, les ptéridophytes, les bryophytes, les algues, les lichens, les amphibiens et reptiles, les invertébrés marins, les poissons et partiellement l'entomofaune.

Cependant des groupes taxonomiques sont encore à inventorier, comme les mammifères, la faune aquatique d'eau douce et ou à compléter comme l'entomofaune, les invertébrés marins, lichens, bryophytes, oiseaux nicheurs et les chiroptères. Par ailleurs les inventaires anciens doivent être actualisés. La taxonomie de nombreux genre a évolué, en particulier grâce aux outils moléculaires, de telle sorte que des espèces qui n'étaient pas distinguées sont aujourd'hui à rechercher.

Enfin la réserve doit s'impliquer, en plus de sa participation au réseau des aires marines protégées, activement au réseau national des Réserves Naturelles de France.

SE 16 Complémentation et actualisation des inventaires permanents

Des observations sont consignées via l'application OBSenMER et intégrées en fin d'année dans l'inventaire permanent de la réserve.

L'équipe a pu noter une forte présence de méduses « œuf au plat » (*Cotylorhiza tuberculata*) avec 25 individus sur une seule observation dans la même zone (env. 200m²) à l'entrée sud de la réserve.

AD 18 Saisie et transmission des données naturalistes aux organismes centralisateurs

L'OEC centralise les données pour les espèces d'avifaune dont il a en charge le suivi sur la façade maritime. Les données recueillies par les agents lors des observations lui sont transférées régulièrement.

Il en va de même pour toutes les informations concernant le dauphin, qui sont communiquées à MIRACETI via l'application OBSenMER et pour l'association CARI pour les échouages de mammifères marins et de tortues. In fine, les différentes informations saisies sur l'application OBSenMER remontent à l'OFB.

B I 2 Un programme de Système d'Information Géographique (SIG) pour une meilleure gestion des données relatives aux espèces, aux habitats, aux formations géologiques et au patrimoine est mis en place

Pour le moment, les observations et données naturalistes ne sont pas encore informatisées dans le "système de gestion et d'échange de données des réseaux d'espaces naturels" (SERENA) développé par Réserves Naturelles de France. Cet outil permettra de communiquer facilement les observations aux organismes centralisateurs nationaux. De plus, il sera nécessaire d'intégrer les données sur les espèces à forte valeur patrimoniale dans un SIG. Il faudra réaliser la cartographie des objets et structures géologiques, des espèces végétales et des oiseaux nicheurs à forte valeur patrimoniale, des algues et dans une moindre mesure celle du foncier. Il est également important pour les gestionnaires de réunir, sur un fond de carte commun, toutes les données cartographiques produites par les différents laboratoires, afin de les avoir sous un format unique et actualisé.

SE 17 Réalisation d'une cartographie des oiseaux patrimoniaux (balbuzards, cormorans, etc)

Le responsable scientifique de l'OEC poursuit le travail de cartographie engagé en 2020 et le réactualise à partir des données récoltées.

AD 21 Cartographie du foncier de la réserve

Cette action est en cours.

B I 3 Les connaissances sur la biologie des espèces importantes pour la valeur patrimoniale de la réserve ou pour la science sont améliorées

Ces suivis écologiques visent à évaluer les évolutions des populations et des peuplements présents sur le site afin de pouvoir, le cas échéant, réorienter les objectifs de conservation du patrimoine.

RE 13 Etude des populations de poissons

Dans le cadre de l'étude Med-Hab « Evaluation et gestion des habitats essentiels des poissons méditerranéens » initiée en 2020, l'équipe de scientifiques est revenue dans la réserve au début du mois d'août effectuer des comptages visuels en plongée afin de terminer la mission.

B I 5 La compréhension du fonctionnement des écosystèmes est améliorée

RE 19 Suivi quinquennal de la dynamique de végétation

Le Conseil Scientifique a demandé la reprise de travaux sur la partie terrestre, négligée depuis de longues années, avec notamment la programmation de deux études :

- Mise à jour de l'inventaire de la flore vasculaire
- Etude phytosociologique et cartographie de la végétation de la réserve.

Ces travaux n'ont pu être financés cette année.

B I 6 Les espèces et les indicateurs qui serviront au suivi des écosystèmes marins face aux changements globaux sont identifiés

Au sein de l'aire marine protégée, les premiers signes liés aux changements globaux sont constatés. On peut noter, entre-autre, les phénomènes de nécroses sur certains invertébrés marins et la remontée d'espèces à affinité thermophile. La réserve reste encore peu affectée par ces changements, mais il est judicieux de mettre en place un vrai programme d'étude des réponses des écosystèmes ou de certaines espèces aux changements globaux. Elle aurait un rôle de sentinelle et pourrait être une zone test pour essayer de réduire les effets de ces changements sur les invertébrés marins.

RE 21 Continuation de l'exploitation des données de la station météo de la maison de la mer

Une subvention a été accordée par l'OEC pour acquérir une nouvelle station. L'autorisation devra être obtenue pour le poser sur l'île de Gargalu, éventuellement à l'emplacement de l'ancien phare, sur le support en béton.

RE 22 Valorisation des trente-cinq années de suivis continus des espèces marines et terrestres de la réserve
Une première synthèse d'une partie des travaux de recherches scientifiques réalisées dans la réserve a été rédigée par le président du Conseil Scientifique, « Biodiversité et enseignements de 46 ans de gestion » dans « Scientific Reports of Port-Cros National Park », édition 2021.

B I 7 La réserve de Scandola est intégrée dans les réseaux nationaux ou internationaux des études des changements globaux

RE 24 Continuation de la participation aux programmes scientifiques internationaux

Des contacts ont été pris notamment avec le secrétariat français du sanctuaire Pelagos. Suite à cette prise de contact, l'équipe de la réserve de Scandola s'est équipée d'un hydrophone pour participer aux suivis acoustiques des différentes espèces de cétacés.

Le programme TMEDnet continue (Cf RE25).

Des contacts ont été pris avec la Stareso pour étudier la possibilité de travailler en collaboration sur des programmes internationaux.

AD 23 Participation aux séminaires sur les problématiques des changements climatiques

Des webforums consacrés à cette thématique ont été mis en place à compter du mois d'octobre 2021 par le Conservatoire du Littoral et se poursuivront durant le début de l'année 2022.

L'équipe de la réserve a participé aux ateliers techniques des AMP de la Façade Maritime Méditerranéenne Française et aux différents ateliers du forum MEDPAN.

RE 25 Continuation de la participation au programme TMEDnet

Les indications données par le responsable du programme TMEDnet concernant l'implantation des capteurs de température ont permis aux plongeurs de la réserve de récupérer le matériel sans qu'il y ait besoin d'attendre la venue des experts sur le site. Cependant, il a été constaté que les batteries des capteurs actuellement en place ne fonctionnent plus correctement et qu'il faut prévoir de les remplacer par du matériel neuf.

B I 8 L'occupation humaine de la réserve a été étudiée

RE 28 Intensification des recherches sur les habitats associés aux tours génoises

Des prospections ont été réalisées par carottage paléo-environnemental sur l'arrière plage de l'Elbu dans le cadre d'une étude visant à connaître l'évolution du paysage sur la façade maritime et son anthropisation (étude menée par JB Mary, doctorant en archéologie.)

B I 10 Un programme de collecte et d'informatisation des textes et données publiés sur la réserve avant et après 1975 est lancé

AD 24 Récupération et informatisation des données et des études produites sur la réserve depuis sa création

Les documents correspondant aux travaux réalisés dans la réserve et publiés dans l'ancienne revue « Travaux scientifiques » sont accessibles via le site internet du SMPnrC. Les autres documents sont archivés à la Maison de la mer et en partie dans le service « Coordination des Conseils Scientifiques du SMPnrC ».

B II Étudier l'impact socio-économique de la réserve dans le contexte local et insulaire

B II 1 Les suivis de fréquentation ont été poursuivis et renforcés

La fréquentation humaine de la réserve est évaluée par les agents de surveillance, qui comptabilisent les navires au mouillage pendant la période estivale. Il faudra cependant mettre en place un protocole plus précis et plus exhaustif de comptage de la fréquentation pour pouvoir en assurer un suivi continu, faisant suite à celui réalisé pendant le programme life Linda.

Résultats

L'organisation des différents comptages a été plus compliquée cette année du fait du changement d'organisation des équipes (4 binômes au lieu de 2) et des tournées (une tournée de 6h par binôme au lieu de 2 tournées de 6h). De plus, la présence simultanée des deux embarcations dans la réserve a provoqué des doublons dans les comptes.

Lorsque tel était le cas, et quand les résultats étaient différents, il a été calculé la moyenne des 2.

Il est à noter que le créneau 18h-21h a été moins souvent compté que les autres créneaux. Pour autant, on constate une certaine stabilité des chiffres par rapport à 2020. Le comptage de 2020 totalisait 5036 embarcations, celui de 2021 fait état de 5146 embarcations soit une augmentation de 2,2% avec des proportions comparables entre les mois de juillet et d'août. Pour rappel, le comptage de 2017 totalisait 8988 bateaux. En comparaison, 2021 représente une baisse de 42,8% de la fréquentation. Cette différence s'explique certainement, cette année encore, par la crise sanitaire.

PI 2 Mise en place d'un protocole de suivi de la fréquentation marine de la réserve (plaisance). Un premier protocole a été défini en 2016. Après l'étude GIREPAM, ce protocole a été revu. Ainsi, il est utilisé depuis 2020 pour procéder au recensement des bateaux durant la saison estivale et permet ainsi de pouvoir présenter des résultats et établir des comparaisons plus fiables car reposant sur une même base.

B III Affirmer son rôle de zone d'expérimentation et transférer des mesures de gestion vers d'autres espaces en Méditerranée

B III 3 La réserve se positionne en collaborateur principal pour la gestion de la zone Natura 2000 en mer Porto/Scandola/Revellata/Calvi/Calanches de Piana

AD 29 Participation aux réunions du Copil

En raison du contexte sanitaire, aucune réunion du COPIL n'a eu lieu en présentiel. Les échanges concernant les décisions à prendre se sont faits par voie électronique.

AD 30 Aide à la définition des objectifs de gestion de la zone pour assurer une cohérence et une continuité. Ce sont essentiellement les mesures relatives à la révision de la Charte Natura 2000 et les suivis avifaune qui mobilisent les agents de la réserve. Ces derniers travaillent en étroite collaboration avec les agents de l'OEC pour réétudier et adapter les mesures de la charte et les protocoles de suivi des espèces.

B III 4 La collaboration avec les différents gestionnaires d'espaces naturels et des espaces marins a été développée

Le réseau Réserves Naturelles de France, par sa répartition géographique et la présence d'équipes permanentes, offre des terrains privilégiés d'études pour des recherches scientifiques nationales voire internationales, en particulier sur la biodiversité. L'information et la connaissance qui sont ainsi recueillies viennent alimenter le réseau national des données sur la nature.

RE 35 Participation à des projets nationaux et internationaux

Poursuite du programme TMEDnet.

Dans le cadre du programme d'Expéditions scientifiques intitulé « la Planète Revisitée en Corse » 2019/2022, destiné à acquérir de nouvelles connaissances sur les groupes « négligés » de la biodiversité terrestre et aquatique, les experts du Muséum National d'Histoire Naturelle ont organisé une campagne d'échantillonnage des algues et invertébrés marins (principalement crustacés et mollusques) de la côte occidentale Corse entre Cargèse et la Revellata, en collaboration avec l'équipe de la Réserve.

Une étude est également menée sur les populations de martinets pâles, notamment sur l'occupation au niveau des côtes de Corse.

AD 32 Intervention lors des colloques et des rencontres sur les problématiques de gestion des espaces marins et de sauvegarde des espèces.

Participation à une rencontre consacrée à la problématique des mammifères marins dans le cadre du programme AMP de Miraceti, et au séminaire RNF sur les problématiques de gestion.

AD 34 Participation plus importante dans le réseau réserves naturelles de France

En 2021, la RNS a adhéré au réseau des réserves naturelles de France et participé aux commissions.

AD 35 Participation au réseau des aires marines protégées

Participation de l'équipe de la réserve aux ateliers techniques des AMP de la Façade Méditerranéenne Française.

AD 36 Participation au réseau MEDPAN

Participation de l'équipe de la réserve à une visioconférence et au Forum MEDPAN.

SE 22 Continuation de la participation au réseau de suivi des échouages

L'équipe de la réserve est en lien tout au long de l'année avec l'association CARI (Cétacés Association Recherche Insulaire) grâce au référent qui a été désigné. En cas de découverte d'un cadavre ou d'un animal blessé, l'association est prévenue et donne les instructions concernant les démarches à effectuer.

Cette année les agents ont procédé à la récupération de 2 cadavres de dauphins et se sont rendus à Girolata pour prendre en charge un jeune dauphin bleu et blanc, qui est décédé durant son transfert.



Jeune dauphin bleu et blanc devant la plage de Girolata.

SE 23 Mise en place de réseaux de suivi

Prise de contact avec le réseau de suivi MIRACETI pour les mammifères marins et l'association CARI pour les tortues marines. Plusieurs sorties, ainsi que les données d'observateurs privés ont permis de noter la présence de cétacés dont des grands dauphins, des dauphins de Risso, des dauphins blancs et bleu ainsi qu'un cachalot (proche de Capu Rossu). Certaines de ces observations ont donné lieu à de la photo identification et à des enregistrements sonores.



Groupe de dauphins de Risso (26ind.) devant Gargalo (photo drone).

B III 5 La population méditerranéenne de balbuzard pêcheur est maintenue et étendue

La réserve naturelle a permis de protéger les derniers couples de balbuzards pêcheurs de Corse. À partir des deux couples présents en 1975, on compte aujourd'hui, grâce au programme de restauration, une trentaine de couples reproducteurs. Cette extension rapide de la population a été possible en particulier grâce à l'installation de nids artificiels sur tout le long de la façade maritime ouest de la Corse (du Capicorsu aux Sanguinari).

TU 11 Réalisation de nids artificiels sur le pourtour du littoral corse



Création d'un nid de balbuzard sur un ancien poteau électrique

Le 23 février 2021, sur sollicitation de la réserve de l'étang de Biguglia, une équipe s'est déplacée pour créer un nid artificiel. Un couple de balbuzards avait fait une tentative d'installation pour la période de reproduction 2020. Cependant, l'intervention s'est faite trop tardivement et le couple ne s'est pas approprié le nid pour la saison de reproduction 2021.

C – Mise en valeur pédagogique et accueil

C I Favoriser l'accueil guidé du public hors réserve

C I 2 Les supports de présentation du site ont été améliorés

PI 8 Edition et renouvellement de la plaquette de présentation de la réserve

La maquette de la nouvelle plaquette a été élaborée en 2021. Cependant, le stock du document d'information et de présentation de la réserve élaboré en 2020 étant encore important, il a été décidé de ne pas la faire éditer en attendant d'épuiser ce stock.

C II Développer la communication vers des publics cible

C II 1 Réalisation d'animations scientifiques hors réserve

AD 37 Participation à des congrès et à des manifestations sur les problématiques de la conservation du milieu marin

Réalisé

Cf AD 32, AD 35 et AD 36, RE 35

AD 38 Participation à des commissions au niveau du réseau de Réserves Naturelles de France

Réalisé

Cf AD 34

C II 2 Le grand public connaît mieux l'importance et la finalité de la réserve

PI 13 Développement d'un site internet avec accès à une base de données et mise à jour du site créé.

L'élaboration de la partie du site internet consacrée à la RNS est en cours.

AD 40 Participation à des manifestations socio-culturelles

Participation à une manifestation organisée par l'UNSS (Challenge National Jeune Officiel) en partenariat avec la Collectivité de Corse le 15 octobre afin d'animer un atelier sur le dauphin et le balbuzard.

PI 16 La visibilité du travail effectué sur la réserve se fait via les réseaux sociaux.

Les informations et communications concernant l'expédition « la planète Revisitée » ont été relayées sur les sites du Parc (Facebook, Tweeter et Instagram, ...).

PI 17 Organisation de réunions d'information ouvertes à tout public pendant la saison estivale

Lors de la campagne organisée par le Muséum, un week-end « Portes ouvertes » a été organisé à Porto/Ota permettant au public de visiter le laboratoire installé dans les locaux mis à disposition par la mairie et ainsi d'observer le travail mené in situ par les scientifiques et d'échanger avec ces derniers.

PI 18 Diffusion des actions remarquables dans les médias

Des reportages ont été réalisés et diffusés via les médias nationaux et régionaux notamment lors de la venue du Muséum.

[C II 3 La communication vers les décideurs et les acteurs économiques intervenant sur la réserve a été développée](#)

AD 42 Animation de réunions de concertation et d'information avec les sociétés de promenade en mer Rencontre avec les responsables de la réserve Cf. A.I 3/AD.3. Les représentants des sociétés ont également participé aux réunions organisées avec l'OEC afin de débattre des mesures relatives à la protection du balbuzard pêcheur (Charte Natura 2000/APB/arrêtés d'interdiction de navigation).

AD 43 Concertation avec les acteurs socioéconomiques sur la mise en place de charte, cahiers des charges garantissant un usage écoresponsable de l'espace maritime de la réserve Participation des représentants des socio-professionnels à la réunion organisée pour la mise en œuvre de la Charte Natura 2000 - Cf supra

AD 44 Sensibilisation des politiques sur les actions menées dans la réserve de Scandola (CDC...) Depuis l'adoption de la nouvelle Charte du Parc, la première réunion de la Commission Façade Maritime du SMPnrC a permis de rassembler l'ensemble des élus du territoire. Lors de cette rencontre ont notamment été évoqués le projet de création de la réserve de Corse, la réglementation relative aux mouillages, l'interdiction d'accès pour certains navires, la fréquentation et la pêche... Le président de cette commission a également été invité à participer aux travaux du Conseil Scientifique de la réserve.

[C II 4-La communication vers les scolaires au travers de l'outil Casa Marina a été développée](#)

Le service EEDD met en œuvre plusieurs programmes de sensibilisation des publics :

A CASA MARINA (COMMUNE DE GALERIA)

Dans un cadre exceptionnel, à proximité de la Réserve Naturelle de Scandola et au cœur de la Réserve de Biosphère du Falasorma-Dui Sevi. A Casa Marina propose des activités s'appuyant sur une pédagogie active privilégiant l'alternance entre des sorties sur le terrain et des séances d'exploitation en salle. Le matériel pédagogique utilisé lors des animations est le suivant : « le Kit école de la mer », les maquettes du Balbuzard pêcheur, Grand dauphin et Mérrou, exposition, diaporama et fiches pédagogiques.

En 2021, la structure a accueilli 109 personnes en séjour

Les animateurs de la structure ont proposé des animations à la journée sur différents thèmes (plantes du maquis, observation des tortues cistudes et insectes d'eau douce, découverte du milieu marin...), 394 élèves ont été sensibilisés.

Ils se sont déplacés à l'école de Calenzana pour effectuer des interventions sur le grand dauphin et sur un programme d'exploration avec le Muséum national d'histoire naturelle (217 élèves).

SENSIBILISATION AU MILIEU MARIN EN MILIEU SCOLAIRE

Flore du littoral : 51 scolaires et 9 interventions

Balbuzard pêcheur et Grand dauphin : 85 scolaires et 11 interventions

« A l'école de la mer » (programme coordonné par l'Office de l'Environnement de la Corse) :

134 scolaires et 22 interventions

Aires marines éducatives :

L'école de la commune de Cargèse a été retenue pour rejoindre le réseau coordonné par l'Office Français de la Biodiversité en vue de l'obtention d'un label « Aires Educatives ». Pour l'année 2021, l'animateur a effectué 12 interventions à l'école primaire de Carghese (18 élèves.)

Avis rendus par le Conseil scientifique de la Réserve naturelle de Scandola :

Avis relatif au mouillage dans la Riserva naturale di Scandola/Réserve naturelle de Scandola

Le Conseil Scientifique de la Riserva naturale di Scandola/Réserve naturelle de Scandola estime que la protection de l'herbier de posidonie exige que l'ancrage (mouillage sur ancre) soit interdit, de jour comme de nuit, sur l'ensemble de la réserve.

Réhabilitation du patrimoine archéologique de la Riserva naturale di Scandola/ Réserve naturelle de Scandola : la tour génoise de Gargalu

Le Conseil Scientifique de la Riserva naturale di Scàndula/Réserve naturelle de Scandola souhaite que la tour génoise de Gargalu, qui fait partie du patrimoine culturel de la Réserve, soit restaurée afin d'éviter son possible effondrement.

Arrachage de quelques pieds d'une plante protégée, Seseli praecox, sur la tour génoise de L'Elbu (Scàndula), dans le cadre des opérations d'entretien

Le Conseil Scientifique de la Riserva naturale di Scàndula/Réserve naturelle de Scandola considère que le risque concernant le patrimoine archéologique, dû au développement de végétaux sur les murs de la tour génoise de L'Elbu, est sérieux, et nécessite leur arrachage (dont quelques pieds de l'espèce protégée *Seseli praecox*). Compte-tenu du fait que cet arrachage ne met pas en péril la survie de l'espèce, le CS donne un avis favorable à une demande de dérogation, par le gestionnaire, aux services de l'État (DREAL Corse). Le CS souhaite que les pieds de *Seseli praecox* soient mis en herbier et conservés dans un herbier dépendant d'une institution publique.

Modification de l'article 18 du décret portant création de la Riserva naturale di Scàndula/Réserve naturelle de Scandola

Le Conseil Scientifique de la Riserva naturale di Scàndula/Réserve naturelle de Scandola est favorable à ce que le gestionnaire de la réserve demande au Ministère de l'Environnement une réécriture de l'article 18 qui permette au Préfet maritime de règlementer le mouillage des embarcations dans la Réserve.

Possibilité d'interdiction d'utilisation des drones, y compris les drones sous-marins, à partir des bateaux, ainsi que des jet skis, dans la partie marine de la Riserva naturale di Scàndula/Réserve naturelle de Scandola

Le Conseil scientifique de la Riserva naturale di Scàndula/Réserve naturelle de Scandola souhaite que le gestionnaire interdise les drones aériens et marins (dont ROV et AUV), et les jet skis sur l'ensemble du territoire de la réserve (sauf dérogation votée par le Conseil scientifique et concernant des opérations à vocation scientifique), et/ou engage une procédure d'interdiction auprès des autorités compétentes.

Demande de reportage photographique de Monsieur Desjobert

L'avis du Conseil scientifique de la Riserva naturale di Scàndula/Réserve naturelle de Scandola est négatif, attendu que la démarche de Monsieur Desjobert est purement à but commercial.

Demandes de tournage dans la Réserve

Le Conseil scientifique de la Riserva naturale di Scàndula/Réserve naturelle de Scandola propose que le principe général soit un rejet des demandes, sauf dans les cas suivants : tournages à but scientifique et/ou sociétal, diffusion d'un discours environnemental avec éducation du public, ou sollicitation du Parco di Corsica/PnrC, dans un souci de faire savoir, de transmettre et de communiquer.

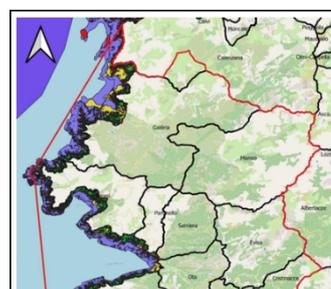
Dératisation de l'île de Gargalu

Le Conseil scientifique de la Riserva naturale di Scàndula/Réserve naturelle de Scandola donne un avis favorable à cette opération d'élimination du rat noir sur l'île de Gargalu.

3.1.3 Renforcer la gestion de la réserve Man And Biosphere Falasorma – Dui Sevi

AXE 1 : PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ DE LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE

Actions réalisées en 2021



Maitre d'ouvrage de l'action : Office National des Forêts

L'élaboration du plan de gestion (préalable nécessaire) est en cours.

Création du site classé Haute Vallée du Fango et Capu Tafunatu

Maitre d'ouvrage de l'action : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement - Corse
Ce projet est validé par toutes les instances locales (Commune de Mansu, DREAL, commission des sites en septembre 2019). Le décret du Conseil d'Etat est attendu en 2022.

Suivi de la population de balbuzards pêcheurs de Corse sur son aire de répartition et plus spécialement dans la RN de Scandola, Préservation de la diversité des milieux et des espèces de la RN de Scandola, Suivi mammifères marins et espèces marines : cf. bilan Scandola

Cartographie des habitats terrestres de la Réserve de biosphère

Maitre d'ouvrage de l'action : Conservatoire Botanique National de Corse

Territoire cartographiés : la vallée du Fango, le littoral jusqu'à Cargèse, le haut des communes des Dui-Sevi

Atlas de la Biodiversité communale d'Evisa (ABC d'Evisa)

Maitre d'ouvrage de l'action : commune d'Evisa

En 2021, le dossier pour un ABC d'Evisa, coordonné et animé par le SM PNRC, a été déposé et accepté dans le cadre de l'appel à projets de l'OFB. L'ABC commence début 2022 avec un premier comité de pilotage le 16 février.

Les plans d'aménagements des forêts de la Réserve de biosphère

Maitre d'ouvrage de l'action : Office National des Forêts

Les plans d'aménagement suivants sont en cours d'élaboration : FT d'Aitone (publication prévue en 2022), FC de Marignana, FC de Serriera, FC d'Oسانی, FC d'Ota, FC Partinello et FCI Filosorma.

Villages étoilés de la Réserve de biosphère

Maitre d'ouvrage de l'action : chaque commune concernée

Les communes de Manso et Galeria soumettront un dossier "Villes et villages étoilés" en 2022. Concernant les communes des Dui-Sevi, les dossiers sont encore à compléter avec les données techniques. Evisa, Piana, Partinello, Serriera sont les premières communes identifiées où les travaux sont finalisés ou en cours de finalisation, et pour lesquelles le dossier est à réaliser en priorité.

Labelliser le Porto en Rivière sauvage

Maitre d'ouvrage de l'action : communes concernées

Le diagnostic est en cours, avant élaboration du plan d'actions.

AXE 2 : METTRE L'HUMAIN ET SA CULTURE AU CŒUR DE LA VIE DU TERRITOIRE

Actions en cours

Inventaire patrimoine immatériel à Marignana

On s'attachera à recueillir la mémoire des anciens concernant notamment les activités halieutiques, mais aussi les savoirs et savoir-faire relatifs à diverses activités agricoles traditionnelles.

Par-delà les ressources halieutiques directes, on pourra réfléchir à d'autres ressources jadis utilisées par ces populations transhumantes comme certaines plantes littorales (espèces non protégées, bien évidemment) qui pourraient davantage être mises en valeur.

La toponymie de la Réserve de biosphère, terrestre, littorale et marine

La recherche en toponymie a commencé par le travail de recensement des études déjà existantes.

Inventaire patrimonial des villages de la Réserve de biosphère

Ce travail de fond pluriannuel permettra de constituer des banques de données géographiques et thématiques et d'assister les décideurs dans l'aménagement du territoire. Il commence par le recensement des études existantes. Pour la suite des inventaires, nécessitant un travail de terrain, l'établissement de priorités dans le choix des communes se fera selon les besoins (exprimés ou pas).

AXE 3 : ASSURER UN DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DES ACTIVITÉS HUMAINES DURABLES

Actions réalisées en 2021

Etude de la fréquentation de la réserve naturelle de Scandola (programme GIREPAM)

cf. bilan Scandola

Gestion de l'aire de stationnement du Ponte Vechju

La gestion d'une aire de stationnement, en plus de canaliser les stationnement des véhicules sur la route du Fangu en limitant les nuisances, permet également d'assurer une sensibilisation des visiteurs, et une information plus efficace en cas de risque de crue ou d'incendie.

La fréquentation du parking et les extrapolations de fréquentation de la vallée du Fangu, en nombres totaux ou en comptages spécifiques, montrent une fréquentation équivalente à l'année 2019 (2020 étant à considérer à part), soit

- 5829 véhicules au total du 1^{er} juillet au 31 août (plus en août qu'en juillet, plus en semaine que le week-end) dans le parking
- Une moyenne journalière à 14h de 288 véhicules sur le parking
- Une fréquentation extrapolée journalière de 827 véhicules, soit entre 2482 et 3510 personnes par jour, de la vallée

Pour l'année 2021, il y a eu 10 arrêtés de fermeture de massif entre le 01 août et le 27 août. La coopération entre le Parc, la CCCB et l'ONF a permis de prévenir les visiteurs de l'interdiction de pénétrer dans le massif. Aucun risque de crue en 2021.

Actions en cours

Les Ecoacteurs de la Réserve de biosphère

Début 2021 et après le renouvellement officiel de la Réserve de biosphère, il a été décidé de relancer le réseau des écoacteurs, ambassadeurs de bonnes pratiques, sur le nouveau territoire MAB. Une sensibilisation auprès des acteurs a été réalisée au premier semestre 2021, pour mobiliser des volontaires autour de la rédaction de la charte des écoacteurs. Les réunions de co-construction permettront de définir les grandes lignes et les grandes thématiques qui seront inscrites dans la future charte. Il y a parmi les écoacteurs potentiels : des acteurs du tourisme, des restaurateurs, des producteurs locaux, des agriculteurs, des associations.

Les sentiers de randonnée dans la Réserve de biosphère

En 2021 a été mené le recensement de l'ensemble des sentiers de randonnée présents dans la RB : Mare e Monti Nord, une partie du Mare a Mare nord, ainsi que les sentiers du patrimoine, les variantes, les sentiers familiaux et les sentiers de découverte. Ce recensement va permettre d'une part de mieux communiquer spécifiquement sur l'offre de randonnée, d'autre part de maintenir une veille sur l'état des sentiers afin de réagir rapidement en cas de problème.

AXE 4 : ETRE UN TERRITOIRE D'INNOVATION ENTRE LE MONDE DE LA RECHERCHE ET LA POPULATION

Actions réalisées en 2021

Diffusion des Travaux scientifiques du Parc naturel régional et Réserves naturelles de Corse

Maitre d'ouvrage de l'action : SM PNRC

L'objectif était de mettre à la disposition des différents publics l'intégralité des numéros de la revue "Travaux scientifiques du Parc naturel régional et Réserves naturelles de Corse". Ce sont plus de 220 articles scientifiques traitant aussi bien de l'ornithologie, du milieu marin, de la botanique, de l'entomologie, de l'ethnologie ou même de l'archéologie qui figurent dans les 72 numéros existants.

Approuvée par les conseils scientifiques du Parc naturel régional, de Scandola et de la Réserve de biosphère, cette opération de diffusion des connaissances au plus grand nombre est maintenant effective. Ainsi, depuis septembre 2021, les 72 numéros sont téléchargeables en accès libre sur le nouveau site du Parc naturel régional de Corse. Les publications scientifiques plus récentes feront désormais l'objet de diffusion au format numérique sur le site internet du Parc.



Visuel du premier numéro de la revue Travaux scientifiques du Parc naturel régional de Corse (1982)

Suivi par Distance sampling de la population de Cordulie à tâches jaunes

Maitre d'ouvrage de l'action : Office de l'Environnement de la Corse

La cordulie à taches jaunes est très peu représentée dans les régions méditerranéennes. En Corse, cette espèce a fait l'objet d'observations régulières depuis une dizaine d'années dans l'embouchure du Fangu. Il s'agit de la seule population locale de l'île. Les comptages se font selon un protocole strict défini par l'OCIC. 2021 : Le milieu a été ouvert (travaux du conservatoire pour la passerelle). 5 passages ont été effectués entre le 30 juin et le 13 août pour 76 observations au total, soit 15,2 observations par sortie. Les données brutes sont en cours d'analyse.

Participation au suivi des apports atmosphériques dans la Réserve de biosphère

Maitre d'ouvrage de l'action : Equipe scientifique

La forêt de Piriù est un excellent observatoire de la qualité de l'atmosphère (métaux traces, éléments majeurs et poussières sahariennes) en région méditerranéenne et de son impact sur le milieu naturel. Les suivis des polluants atmosphériques sont relevés chaque mois à Piriù et sont transmis pour analyses.

Participation à des protocoles scientifiques de l'Université de Corse

Maitre d'ouvrage de l'action : Université de Corse

L'équipe GEM-Hydrogéologie (UMR CNRS SPE 6134) de l'Université de Corse mène une étude sur la caractérisation de la signature isotopique des pluies insulaires; elle mène également depuis 2020 le programme GERHYCO (ressource en eau) qui se veut pluridisciplinaire. Ces suivis ont à la fois pour objectifs la connaissance de la dynamique des pluies et la préservation des milieux aquatiques et des masses d'eau. Pour 2021, un prélèvement mensuel a été effectué par les équipes de la RB et transmis à l'équipe GEM-Hydrogéologie (UMR CNRS SPE 6134) pour analyses et contribution dans leurs études et projets de recherche.

Actions en cours

Projet COVPATH (Coviability Path)

La réserve Dui Sevi Falasorma est engagée, avec cinq autres réserves du monde entier, dans le projet CovPath: consolidation d'un consortium regroupant des acteurs locaux, un réseau de chercheurs, de gestionnaires et d'institutions impliqués dans la gestion des sites du projet, pour une définition endogène (de l'intérieur pour une acceptation sociale) et une approche empirique de la voie de la coviabilité socio-écologique (ontologies d'existence, que sont les manières d'habiter, intendance territoriale (land stewardship) et capacité d'adaptation et de résilience du socio-écosystème).

Mettre en œuvre des programmes de sciences participatives dans la RB

Maitre d'ouvrage de l'action :

Des programmes de sciences participatives sont prévus pour différents publics : pour tous, naturalistes confirmés ou professionnels. Ces programmes peuvent être des programmes déjà existants du MNHN (Vigie Nature), LPO ou autres qui seraient appliqués au territoire.

Ou bien, des programmes spécifiques pourraient voir le jour, et ce, en collaboration avec les chercheurs et scientifiques venant travailler dans la RB. L'ABC de la commune d'Evisa sera l'occasion de mettre en œuvre le programme Vigie Nature.

AXE 5 : FAIRE DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE UN TERRITOIRE CONNU ET RECONNU

Actions réalisées en 2021

Edition de l'exposition "Cohabiter la Terre"

Maitre d'ouvrage de l'action : Réseau National des Réserves MAB

Une exposition de 13 roll-up relatant les actions emblématiques du réseau national des Réserves de biosphère a été effectuée en octobre 2021. Cette exposition pourra servir à toute manifestation de la Réserve de biosphère et du Parc naturel régional, mais également aux écoles et offices de tourisme du territoire.



Logos de la Réserve de biosphère

Maitre d'ouvrage de l'action : SM PNRC / UNESCO

La Réserve de biosphère a été renouvelée le 28 octobre 2020 et s'est agrandie aux cantons du Falasorma et des Dui-Sevi. Il faut donc renouveler l'identité graphique de la nouvelle réserve.

Pour être visible au niveau local et régional il est important que la Réserve renouvelle son identité graphique par le biais de nouveaux logos.

Nouveau logo mondial des Réserves de biosphère :



Projets de logos de la Réserve de biosphère Dui Sevi Falasorma :



**RÉSERVE DE BIOSPHERE
FALASORMA - DUI SEVI**



**RÉSERVE DE BIOSPHERE
FALASORMA - DUI SEVI**

Participation aux "Lettres de la biosphère"

Maitre d'ouvrage de l'action : Réseau National des Réserves MAB

Ainsi, tous les 3 mois, la Lettre diffuse au format numérique l'actualité du réseau à destination des gestionnaires, des partenaires et des habitants des Réserve de biosphère. Lettre d'octobre 2021 : articles sur les 50 ans de l'APEEM, le projet COVPATH et la diffusion des travaux scientifiques du Parc.

AXE 6 : ACCENTUER LES PARTENARIATS ET LES RÉSEAUX

Actions réalisées en 2021

Organisation du Comité de gestion de la Réserve de biosphère

La Réserve de biosphère Falasorma – Dui Sevi a été renouvelée et désignée par l'UNESCO le 28 octobre 2020, lors de la Session du Conseil International de Coordination des Réserves de biosphère mondiales. Sa coordination est confiée au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Corse (SMPNRC) par le Comité MAB-France. Le SMPNRC s'appuie sur un Comité de Gestion, présidé par le Président du SM PNRC, avec des missions définies et un mode de fonctionnement décrits dans des statuts. Le comité de gestion s'est réuni le 24 novembre 2021 à Piana. A l'ordre du jour : la remise officielle du diplôme MAB et de la validation du règlement intérieur et des statuts du comité de gestion de la Réserve dans un premier temps. Les différentes actions ont également été présentées.

Participation aux RDV du MAB

2021 : Participation aux 9 réunions en visioconférence des Rendez-vous du MAB. Thèmes abordés : Ciel étoilé et RICE, Exposition du MAB, Projet Collab2, Observatoires des RB, l'association Co'MAB, l'agroécologie, les obligations réelles environnementales, l'examen périodique, les énergies nouvelles et habitats anciens, Actions en cours

Faire des écoles primaires de la Réserve de biosphère des Ecoles de l'Unesco

Dans le cadre des différents réseaux de l'Unesco il existe le réseau, Réseau des Ecoles Associées de l'Unesco qui « rassemble des institutions éducatives partout dans le monde autour d'un objectif commun : élever les défenses de la paix dans l'esprit des enfants et des jeunes. L'école de Cargèse souhaite se lancer dans ce projet, d'autant plus qu'elle participe au projet de l'OFB mené par le Parc concernant les Aires Educatives terrestres et marines.

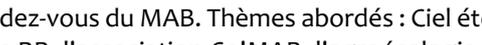


Des profondeurs du golfe de Porto au sommet de la Punta Minuta, tous les étages marins et végétaux représentatifs de la réserve

Le comité de gestion de la Réserve de biosphère Falasorma – Dui Sevi a été renouvelé et désigné par l'UNESCO le 28 octobre 2020, lors de la Session du Conseil International de Coordination des Réserves de biosphère mondiales. Sa coordination est confiée au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Corse (SMPNRC) par le Comité MAB-France. Le SMPNRC s'appuie sur un Comité de Gestion, présidé par le Président du SM PNRC, avec des missions définies et un mode de fonctionnement décrits dans des statuts. Le comité de gestion s'est réuni le 24 novembre 2021 à Piana. A l'ordre du jour : la remise officielle du diplôme MAB et de la validation du règlement intérieur et des statuts du comité de gestion de la Réserve dans un premier temps. Les différentes actions ont également été présentées.



Les élus de la réserve Falasorma - Dui Sevi ont reçu le diplôme de Réserve de Biosphère de l'UNESCO.



La réserve s'étend sur 100 000 ha entre le Falasorma et le Dui Sevi.

3.1.4 Préserver les zones humides du littoral

Sensibilisation aux zones humides du littoral

« Lagunes et étangs côtiers de Méditerranée »		
Ecole de Morta	23 élèves	1 sortie
Centre aéré de Lecci	20 enfants	1 sortie
Collège du Fium'orbu	24 élèves	1 sortie
Ecole d'Ortiporiu	20 élèves	1 sortie
Total	87 scolaires	4 sorties
« Du maquis à la dune »		
Ecole de Ghisonaccia	22 élèves	1 sortie
Collège du Fium'orbu	26 élèves	1 sortie
Total	48 scolaires	2 sorties
« I salini di Porti Vechju »		
Lycée de Portivechju	150 élèves	6 interventions
SEGPA collège Maria de Peretti de Portivechju	14 élèves	1 intervention
Lycée agricole de Sartè	8 élèves	1 intervention
Ecole primaire de Zona	17 élèves	1 intervention
ALSH Lecci	14 participants	1 intervention
Total	203 scolaires	10 interventions
« Etang de Pinarredu »		
Lycée agricole de Sartè 1 ^{er} pro	8 élèves	1 intervention
ALSH Lecci	12 participants	1 intervention
Une journée porte ouverte en collaboration avec la commune de Zona et la CDC	50 participants	
Total	70 participants	3 interventions

AIRES MARINES EDUCATIVES

Les écoles des communes de Prunelli di Fium'orbu, de Cargèse et d'Olmi Capella ont été retenues pour rejoindre le réseau coordonné par l'Office Français de la Biodiversité en vue de l'obtention d'un label « Aires Educatives ».

Une Aire éducative est un petit territoire géré de manière participative par les élèves d'une école, faisant l'objet d'une labellisation. Ce projet éco citoyen, en lien direct avec les acteurs du territoire s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'enseignement scolaire. Ce projet permet :

- D'acquérir plus de connaissances sur le patrimoine naturel et culturel
- De rencontrer des professionnels
- De proposer des actions de protection et de valorisation du patrimoine.

Etablissement accompagnés :

Morta	22 élèves	2 interventions
Carghese	18 élèves	12 interventions
Santa Lucia di Portivechju	26 élèves	2 sorties
Prunelli di Fium'orbu	19 élèves	10 interventions + 1 sortie
Morta	19 élèves	10 interventions + 1 sortie
Total	104 élèves	36 interventions + 2 sorties

3.2 Rechercher un développement plus durable des activités humaines

3.2.2 Promouvoir un urbanisme respectueux des paysages

Confère objectif 2.3.1